

Amboise

la Ville et vous

N°41 Avril - Mai 2011

> L'Île d'Or, un trésor au cœur de la ville



Le concert du centenaire

Page > 3



Quel avenir pour Amboise ?

Page > 4



Patinoire : 10^{ème} édition

Page > 12

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Amboisiens,

En ce début d'année, notre monde a été bien secoué. Au sens propre d'abord avec le séisme d'une violence inouïe qu'a connu le Japon début mars, suivi de tsunamis dans le Pacifique avec des conséquences humaines et financières que l'on commence tout juste à évaluer. Nous avons tous eu des pensées particulières pour Suwa, ville jumelée avec Amboise, dont nous espérons la visite des autorités à Amboise cet automne.

Secousses aussi au sens figuré avec les nombreuses révoltes et révolutions connues par plusieurs pays arabes. Voir ces peuples faire tomber des dictateurs, remettre en cause des décennies de tyrannie et de corruption, est un grand plaisir pour tous ceux qui espèrent en la démocratie et dans la capacité des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans ces évolutions fortes et violentes, l'Europe et la France ont une carte extraordinaire à jouer par la coopération, par le tissage de liens nouveaux et l'abandon de complaisances historiques souvent construites au nom de la « realpolitik ».

Soutenir les évolutions démocratiques, c'est lutter à la fois contre l'extension du risque terroriste qui se nourrit toujours de pauvreté et de frustrations et contre des flux migratoires qui sont d'abord générés par la fuite de conditions misérables et l'absence de confiance dans l'avenir de son pays de naissance.

A Amboise, nous continuons de créer du lien et de nous ouvrir aux autres. Du lien entre les habitants, à la fois par la culture et par le sport et ce que cela permet d'échanges et de convivialité ; du lien avec nos voisins les plus proches par la construction d'un projet pour la future intercommunalité ; du lien avec les autres peuples grâce aux nombreux jumelages dont les projets marquent la vie de la commune.

Dans ce journal, nous évoquons longuement l'avenir de la ville. Un avenir qui se construit aujourd'hui, avec vous et grâce à des « outils » adaptés. Ainsi le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est entré dans sa phase active, notamment par une exposition qui circulera dans différents lieux. Notre programme « Amboise ville durable » connaît aussi ses premières réalisations concrètes et s'est doté d'une identité visuelle. Enfin, les ateliers « Profusion » ont permis d'aboutir à un projet pour nos 14 communes pour l'échéance 2011-2020.

Tout cela est mené avec l'envie d'une ville toujours plus ouverte et plus vivante et le souci d'un service public performant pour chacun.

Pour Amboise,

Christian Guyon



Journal édité par la Ville d'Amboise
Mairie d'Amboise - BP 247 - 37402 Amboise cedex
Tél. : 02 47 23 47 23 - Fax : 02 47 23 19 80
Email : communication@ville-amboise.fr

Directeur de la publication : Christian Guyon
Rédaction : Cécile Dujardin, Charlotte Lapeyronie, Hélène Vivier
Conception, réalisation : service communication Ville d'Amboise
Photos : Ville d'Amboise
Impression : Numéri' Scann 37 - imprimé sur papier PEFC - 02 47 37 53 54
Régie publicitaire : Sogepress - 02 47 20 40 00
Distribution : Mediapost - 02 47 75 39 73
Tirage : 6 500 exemplaires

Jumelage > Roumanie

> Bonne nouvelle vie au camion pompe-tonne !

Lundi 14 février, Amboisiens et membres de l'association de jumelage Amboise-Băleni sont venus nombreux assister à la remise officielle d'un véhicule de secours offert à la commune roumaine.

C'est à 11h du matin que se sont donnés rendez-vous au centre de Secours Principal d'Amboise le Maire d'Amboise Christian Guyon, le Maire de Băleni Lica Oprea, le Président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) Jean-Claude Landré, la Présidente de l'association Amboise-Băleni Micheline Beaussier et bien d'autres personnalités, afin d'officialiser le don du camion pompe-tonne et de ses équipements. Le SDIS d'Indre-et-Loire possède actuellement 600 véhicules d'intervention qui sont soigneusement entretenus. Les véhicules les plus anciens peuvent ainsi trouver une seconde vie et être distribués à des fins caritatives. « C'est un grand plaisir pour nous d'offrir ce camion qui va

permettre de faire le bonheur de tous » explique le colonel Marc Reverchon, directeur du SDIS qui était heureux et fier de remettre gracieusement ce camion au Maire de Băleni. Ce véhicule, équipé d'une citerne de 3 000 litres et d'une auto-pompe, était principalement utilisé pour les feux d'habitations. Grâce à son système 4 X 4, il intervient facilement dans le monde rural et emprunte avec aisance les chemins difficiles d'accès. Le Maire de Băleni, ému par ce geste qu'il qualifie « d'acte profondément humanitaire » a tenu à remercier le Maire d'Amboise, le SDIS, Micheline Beaussier et tous ceux qui ont permis cette concrétisation : « Grâce à vous et votre grand cœur nous pouvons remplacer notre camion de

plus de 40 ans qui vient de rendre l'âme. Un grand merci à vous ».

Le camion mis en circulation le 16 octobre 1991 a été affecté dans différents centres de secours du département. Une nouvelle vie s'offre à lui, à plus de 2 500 km d'ici ! Sa prochaine mission consistera à rendre service à la Ville de Băleni, à ses sapeurs pompiers et à ses habitants.

Le Maire d'Amboise a conclu avec ces mots « Bonne nouvelle vie au camion pompe-tonne ! ».



> Remise du camion au Maire de Băleni - geste de solidarité et d'amitié

Errata :

- La marche de l'ARCA aura lieu le dimanche 10 avril (et non le 13/02) Magazine N°40 p.16
- Le numéro de téléphone de Info ordi est le 02 36 03 11 90 Magazine N°40 p.14

Sommaire

- > À la une : Bonne nouvelle vie au camion pompe-tonne ! ➤ p.2
- > Actualités : Un après-midi festif - 100 ans de " passion musique " ➤ p.3
- > Dossier : Quel avenir pour Amboise ? ➤ p.4 à 7
- > Culture : La médiathèque - 80% de réussite - Festival Excentrique - Exposition de l'œil à l'image - Le livre dans tous ses états ➤ p.8 / 9
- > Travaux : Éclairage public - Sanisette - Salle Descartes - Déneigement - Square des A.F.N. - Place Richelieu ➤ p.10 / 11
- > Jeunesse : Car à pattes - Patinoire - Carnaval - Temps périscolaire - Au bord de l'autre ➤ p.12 / 13
- > Sports et Loisirs : Aménagement de l'Île d'Or - Nuit de l'eau - Rétro Folies - Stade de rugby - Tournois de football ➤ p.14 / 15
- > Vie locale : Foire de printemps - Office de tourisme - Taille de vigne - Règles de civisme - Monsieur Pruvost - Tribune - Les marchés - Nouveaux commerçants - Journée des nouveaux arrivants - Bourse aux projets état civil ➤ p.16 à 19
- > Agenda ➤ p.20

Retour en images > Le goûter des seniors

> Un après-midi festif pour les seniors

Le dimanche 30 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et la municipalité d'Amboise ont convié les seniors amboisiens à un après-midi festif à la salle des fêtes Francis Poulenc.

Rires, chants, danses... ce que l'on retient de cet après-midi c'est la bonne humeur qui se dégageait des nombreux seniors amboisiens venus partager ce moment privilégié. Le goûter (avec gâteaux, chocolats, boissons chaudes et froides) et la qualité de l'animation ont fortement contribué à la réussite de ce temps fort. De quoi réjouir Marie-Christine Grillet, conseillère municipale déléguée aux animations en direction des seniors : « Nous sommes très satisfaits de la fréquentation de cet après-midi avec 186 seniors présents ! Le choix de l'animation s'est porté vers le groupe « Phono laser » qui, de par la diversité de son style musical, la multitude et la beauté des costumes, les chants et les démonstrations de danses nous a semblé un bon compromis pour plaire à un maximum de personnes. Nous souhaitons intéresser le plus large public possible. Nous gardons l'objectif de proposer aux personnes âgées des moments de rencontre conviviale et c'est pour cela aussi que nous organisons régulièrement des visites

et des activités tout au long de l'année. D'ailleurs, toute la décoration (chemins de table, guirlandes, fleurs...) a été faite lors d'un atelier en décembre », atelier auquel Yvonne a participé. Daniel et Yvonne, septuagénaires, sont présents régulièrement aux animations et sorties organisées par le C.C.A.S. : « Nous sommes arrivés à Amboise en 1968, dé-



> Yvonne, toujours partante !

localisés par le travail de mon mari » nous confie Yvonne. « Depuis nous ne sommes pas repartis. Cela fait plusieurs années que nous venons à cet après-midi récréatif. Nous aimons y rencontrer des gens, ça nous change les idées, on sort de chez nous et puis on se fait des amis ! ».



> Démonstration de danse par le groupe Phono Laser

Pour Henriette, Amboisienne de 74 ans et ses 3 copines, c'est la première fois qu'elles viennent à cette animation.

« J'aime beaucoup sortir. Dès qu'il y a un après-midi dansant nous sommes toutes les quatre parties pour danser ! Ce goûter est vraiment agréable, le groupe qui anime est très bien et très diversifié. » L'interview à peine finie, Henriette et ses amies sont bien vite reparties sur la piste de danse.

A l'année prochaine !



> Henriette adore danser !

Retour en images > Concert d'exception

> 100 ans de "passion musique"

Samedi 19 février, l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise a fêté dignement ses 100 ans sous l'ovation de la foule venue en nombre pour rendre hommage à cette institution locale.



> Christian Guyon, Maire d'Amboise remet la médaille de la Ville à Maître Désiré Dondeyne (à gauche) en présence de Jacques Gaudet, Président de l'Harmonie Municipale

Il a fallu se serrer dans les gradins du gymnase Claude Ménard pour faire rentrer l'ensemble des spectateurs. Près de 1 300 personnes sont venues en famille et entre amis, passer une soirée d'exception à l'occasion du centenaire de l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise. Jacques Gaudet, Président de l'Harmonie Municipale a rappelé l'histoire de l'orchestre depuis sa création et ses moments forts. Il a également salué son père Paul Gaudet qui lui a transmis la passion de la musique, et auquel il a succédé dans ses fonctions.

Christian Guyon, le Maire d'Amboise, a pour sa part rendu hommage à l'orchestre en évoquant sa réussite l'an passé au concours national et l'obtention de la Division Excellence. Il a ensuite évoqué le parcours exceptionnel de Maître Désiré Dondeyne, présent ce samedi



> 60 musiciens, une cinquantaine de choristes et 4 solistes composaient l'orchestre pour la célébration du centenaire

soir, et qui a retranscrit le Requiem de Mozart pour orchestre à vent. Le Maire a conclu son discours en lui offrant la médaille de la Ville d'Amboise.

Âgés de 10 à 80 ans, les 60 musiciens de l'orchestre ont pris place sur la scène et ont interprété en première partie trois morceaux dont l'ouverture ballet de Maître Désiré Dondeyne et l'ouverture de la flûte enchantée de W.A. Mozart. Accompagné par les choristes de la Chorale Chante Loire et l'ensemble vocal de l'Ecole de Musique Paul Gaudet dirigés respectivement par Pierre de Kergommeaux et Cécilia Marchand, ainsi que de 4 solistes de talent, l'orchestre mené d'une main de maître par Pascal Caraty a ensuite interprété le fameux Requiem de W.A. Mozart dans un silence religieux. Le concert a été salué chaleureusement par les spectateurs qui ont demandé un rappel de l'orchestre. Pour les personnes n'ayant pas pu assister à ce concert, sachez qu'il a été intégralement enregistré et qu'un CD sera en vente dans les prochaines semaines. L'Orchestre d'Harmonie d'Amboise se produira également le samedi 28 mai 2011, au château d'Amboise dans le cadre du festival de musique italienne « Avanti la musica ».

> Quel avenir pour Amboise ?

2011, une année "clé" ! C'est maintenant que nous devons définir, ensemble, notre avenir et celui de notre territoire. Une ville durable et équilibrée dans un territoire dynamique, qui doit répondre aux besoins des habitants et à

l'évolution des modes de vie. Ce dossier vous présente en quelques pages les quatre enjeux phares et les moyens mis en place pour réussir à définir des projets ambitieux.



> Les enjeux

Quatre grands enjeux ont été déterminés pour l'avenir d'Amboise et de son territoire.

Aménagement, environnement et urbanisme

La population augmente, le territoire doit s'adapter.

L'évolution doit :

- respecter l'environnement, le patrimoine, les zones agricoles
- privilégier la densification des zones d'habitations plutôt que l'extension
- favoriser les déplacements urbains collectifs et sécurisés (vélos, piétons), l'éco-construction, les chemins de randonnées...

Cadre de vie

Les besoins évoluent, les structures doivent se moderniser.

Pour faciliter et améliorer la vie quotidienne de chacun d'entre nous, il faut :

- créer de nouveaux lieux d'accueil pour les enfants
- construire des maisons adaptées pour les seniors
- faciliter l'accès des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite
- proposer des offres culturelles fortes
- équiper et moderniser les lieux sportifs...

Développement économique et touristique

L'emploi industriel est fragile, le territoire doit diversifier les activités.

Une réflexion doit être menée sur :

- l'élargissement et le positionnement de l'offre de la Z.A.C. de la Boitardière
- le développement du secteur tertiaire et agricole
- l'accompagnement de jeunes entreprises, artisans et créateurs
- la désaisonnalisation du tourisme...

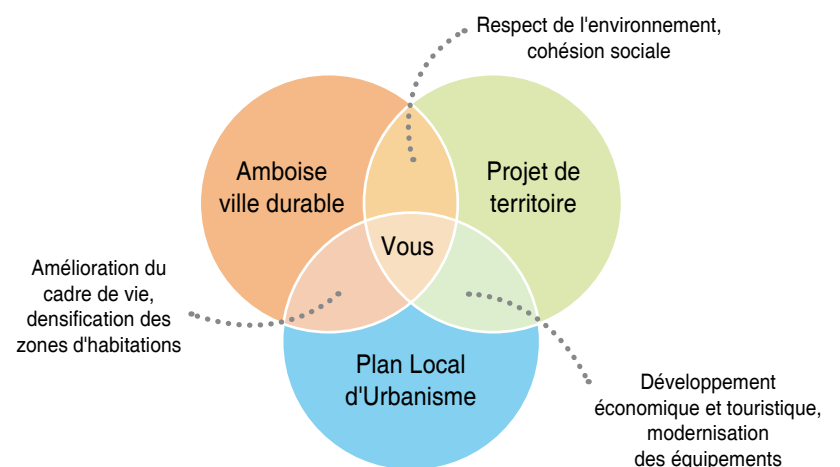
Cohésion sociale et territoriale

L'exclusion nous concerne tous, le territoire doit la combattre.

Il faut :

- faciliter l'accès aux services publics, aux propositions culturelles et sportives
- réduire les distances physiques
- adapter les offres aux ressources des habitants
- renforcer les liens intergénérationnels et les animations pour les seniors
- créer des hébergements d'urgence et sociaux...

> 3 outils pour préparer l'avenir



Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Qui ? La loi « Solidarité et Renouvellement urbain » prévoit que les communes élaborent un P.L.U.. La municipalité a commandité le bureau d'études « Urban'ism » pour l'accompagner dans cette démarche.

Quoi ? C'est la maîtrise foncière, urbanistique, environnementale et paysagère de la ville.

Objectifs : Organiser le développement urbain, renforcer les offres d'équipements et la vitalité économique tout en consolidant le rôle de la ville en tant que pôle d'échanges et de solidarité.

Amboise ville durable

Qui ? C'est la municipalité qui marque son engagement dans le développement durable, au côté des habitants.

Quoi ? C'est un ensemble d'actions qui s'appuie sur les 4 idées fondamentales du développement durable : l'économie, l'environnement, le social et la participation.

Objectifs : Faire d'Amboise un territoire solidaire, soutenir une économie durable, préserver les ressources, valoriser les espaces naturels et développer la mobilité.

Le projet de territoire

Qui ? Ce sont les représentants des 14 communes de la Communauté de Communes des 2 Rives (CC2R) et de la Communauté de Communes Val d'Amboise (CCVA).

Quoi ? C'est la démarche « Profusion » qui a réalisé un projet de territoire inter-communal tenant compte des besoins des habitants.

Objectifs : Créer un territoire fort et aboutir à la fusion des communautés de communes en 2012.

> Le projet de territoire

3 orientations, 17 propositions

Notre territoire est composé de deux communautés de communes : la Communauté de Communes Val d'Amboise (CCVA) et la Communauté de Communes des 2 Rives (CC2R). Comprenant 14 communes au total et 27 321 habitants (chiffre 2008), ce territoire de plus de 25 000 hectares doit fusionner au plus tard le 30 juin 2013.

Afin de préparer cette indispensable fusion, un collectif d'élus (« Profusion ») a élaboré un projet de territoire intercommunal qui constituera la base de la future entité. Les représentants des 14 communes souhaitent construire un territoire solidaire, moderne et plus agréable à vivre, doté de meilleurs équipements qui permettront à la fois d'utiliser tous les atouts du territoire et de tenir compte des nouvelles aspirations de ses habitants. Voici une présentation succincte des 3 grands axes du projet et des 17 propositions faites par les groupes de travail et validés par le comité de pilotage :

Dynamiser le tissu économique en :

1. le diversifiant
2. favorisant l'émergence de talents
3. accompagnant l'amélioration de la gamme d'hébergement proposée
4. désaisonnant le tourisme
5. renforçant la valorisation du patrimoine, historique et naturel
6. définissant une communication économique et touristique ambitieuse

Améliorer le cadre de vie et développer l'attractivité en :

7. assurant un cadre « physique » commun à toutes les communes
8. définissant un cadre culturel fort
9. assurant un équipement sportif de qualité
10. réalisant une politique petite enfance - enfance - jeunesse adaptée
11. soutenant l'animation du territoire

Renforcer la cohésion sociale et territoriale en :

12. mettant en œuvre des transports adaptés pour tout le territoire
13. soutenant les actions concernant les personnes en difficulté
14. affirmant une politique ambitieuse pour les personnes âgées
15. développant une politique du « logement pour tous »
16. soutenant les actions d'insertion
17. veillant au maintien d'une politique de la ville ambitieuse

Et la fusion, c'est pour quand ?

Même si les textes de loi rendent la fusion inéluctable au plus tard le 30 juin 2013, celle-ci est un vrai choix assuré par la majorité des élus des communes. Après plus de 18 mois d'échanges, « Profusion » a débouché sur la constitution d'un projet de territoire pour les 14 communes. Ce projet va être soumis aux conseils municipaux et communautaires avant d'être transmis au Préfet d'Indre-et-Loire, qui doit établir à son tour un nouveau schéma de coopération intercommunale. Suivra ensuite une succession de validations et modifications possibles du texte. Le Préfet devra publier le nouveau schéma départemental au plus tard le 31 décembre 2011, avec une mise œuvre du schéma prévue dans les 18 mois qui suivent.

Exemples d'actions de fusion

Ce projet a déjà collecté et mis en évidence de nombreuses actions pouvant être réalisées sur le territoire après la fusion des deux communautés de communes :

- la construction d'une salle multimodale de grande capacité
- la construction d'un nouveau gymnase afin de répondre aux sollicitations des associations et des clubs du territoire
- la création d'un troisième équipement de type crèche / halte-garderie pouvant accueillir 25 enfants
- la réalisation d'un pôle socio-culturel regroupant l'école de musique et la MJC
- la création d'une MARPA, Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées.
- la gestion d'une brigade environnementale dite « brigade verte » à cheval pour préserver le patrimoine naturel
- la mise en œuvre de transports en commun sur l'ensemble du territoire
- la constitution d'un service intercommunal du logement

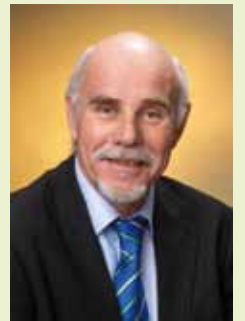
> Paroles d'élus



Isabelle Gaudron, 1^{ère} adjointe chargée de l'intercommunalité : « Nous devons construire un territoire fort et solidaire, unir nos atouts et résoudre nos difficultés ensemble. Nous souhaitons prendre les devants et mener la fusion des 2 communautés de communes (CCVA et CC2R) avant l'obligation que prévoit l'Etat le 30 juin 2013.

Ce choix, nous l'avons fait bien avant l'échéance imposée, conscients qu'il fallait regrouper nos forces pour faire face aux difficultés que nous rencontrons sur notre territoire. Cette fusion est en totale transparence avec les représentants des 14 communes impliquées, elle est pensée dans l'intérêt des habitants. Elle doit redynamiser l'économie sur l'ensemble du territoire, améliorer la vie quotidienne de tous, proposer une offre culturelle et sportive plus riche, moderniser les équipements vieillissants, créer des lieux d'activités socio-culturelles... ».

Jean-Claude Gaudion, 2^{ème} adjoint chargé du cadre de vie, de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, des politiques foncières et des espaces verts :



« Le Plan Local d'Urbanisme sera le résultat d'un peu plus de 2 ans de réflexion. Ce projet, mené en concertation avec la population, aboutira sur une idée globale des aménagements de la ville d'Amboise dont nous mènerons les actions dès le 1^{er} janvier 2013. Nous souhaitons à la fois construire, améliorer et préserver en incluant les notions fortes du développement durable que sont le respect des zones naturelles et de l'environnement, la protection du patrimoine et des paysages, la cohésion sociale... mais pour mener à bien ce plan d'avenir, nous avons besoin de vos avis. Les réunions publiques amèneront de nombreuses remarques que nous prendrons en compte pour l'élaboration du PLU. Nous continuerons de vous inviter et de vous informer régulièrement durant les prochains mois en y espérant autant d'implication de votre part. En attendant, je vous invite à déposer vos remarques et idées sur le cahier de concertation prévu à cet effet, à votre disposition au service urbanisme de la mairie d'Amboise. »



> Les transports en commun doivent faciliter l'accès à l'emploi, aux services publics, aux propositions culturelles et sportives pour l'ensemble du territoire

> Le P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

La Loi « Solidarité et Renouvellement urbain », prévoit pour les communes la modification de leur Plan d'Occupation des Sols (POS) par un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette nouvelle vision beaucoup plus large de l'aménagement de la commune intègre les enjeux du développement durable et les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Depuis 2010, la Ville d'Amboise a entamé les différentes étapes de l'élaboration de son PLU qui sera applicable en 2013. Bien plus qu'un simple dossier, ce nouveau support va constituer le cadre de référence pour le développement de la ville tant sur l'aspect territorial qu'économique pour les 10 à 15 prochaines années.

Où en est-on ?

Un travail de diagnostic a déjà été mené par le cabinet d'études « Urban'ism » qui accompagne la municipalité dans cette démarche. Des réunions publiques ont eu lieu présentant le diagnostic ainsi que le calendrier à venir. Une exposition sur la présentation de l'élaboration du PLU est en cours dans plusieurs lieux publics de la ville. Avec cette exposition, un cahier de concertation est mis à la disposition de la population pour lui permettre de s'exprimer sur ce dossier.

De quoi cela parle-t-il ?

Le PLU de la Ville d'Amboise a pour objectif de répondre à l'enjeu stratégique d'affirmation de la commune dans son rôle de centralité et d'animation du territoire. Il présentera les grands enjeux fixés pour le développement de la ville, qui sont liés : à la consommation foncière, à l'environnement, aux paysages et à l'architecture, à la démographie et aux équipements, aux déplacements et au développement économique.



Votre avis nous intéresse !

Dans l'intérêt général, il est primordial pour la municipalité de recueillir l'avis de la population sur les choix de la commune en matière

d'aménagement et de développement. Pendant toute l'élaboration du projet, la Ville communique régulièrement sur l'avancée des dossiers.

Depuis février, des réunions publiques ont été organisées pour présenter le diagnostic réalisé en 2010. Une lettre d'information sur le devenir d'Amboise et ses enjeux a été distribuée en boîte aux lettres.

Une exposition reprenant le diagnostic de l'état actuel de la commune et ses enjeux au travers de grands thèmes, comme l'agriculture par exemple, est actuellement visible dans la ville. Cette exposition est accompagnée d'un cahier de concertation mis à la disposition des habitants afin de recueillir leurs avis. Un bilan de la concertation sera effectué lors de la finalisation du projet d'élaboration du PLU et prendra en compte les remarques faites par la population.

Une deuxième session de réunions publiques aura lieu en octobre 2011.

Exposition sur le PLU :

- Du 1^{er} mars au 1^{er} avril à la mairie
- Du 4 au 15 avril au centre socio-culturel des Acacias
- Du 18 au 29 avril au Pôle Jeunesse (Île d'Or)
- Du 2 au 13 mai à la médiathèque Aimé Césaire



> L'aménagement de pistes cyclables doit se développer

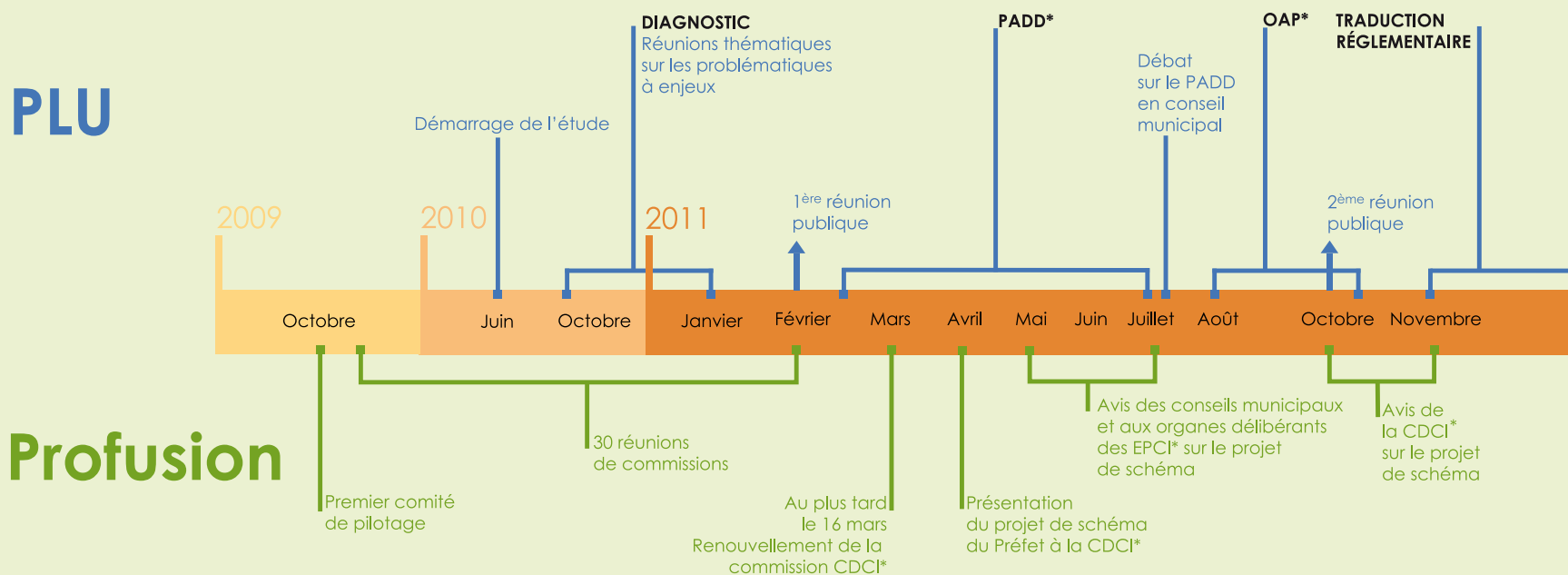
Exemples de projets

Le PLU permet d'anticiper sur les besoins de la ville et son évolution, en collectant notamment des informations auprès des personnes publiques associées (Services de l'Etat, Conseil général, chambres consulaires, ...) et de la population, informations qui seront intégrées dans sa constitution.

Quelques exemples de projets qui pourront être décidés dans le cadre du PLU :

- développer les activités tertiaires du domaine privé par la création de locaux adaptés ou la mise à disposition de terrains
- favoriser l'accueil d'une population de jeunes adultes par la diversification du parc de logements
- clarifier le devenir des terres agricoles qui subissent la « concurrence » de l'urbanisation
- aménager les liaisons douces (pistes cyclables) interquartiers
- poursuivre la réfection des bâtiments et équipements communaux pour répondre entre autres aux normes en vigueur
- limiter l'extension foncière par l'optimisation des espaces dits de « dents creuses » par de nouvelles formes urbaines, plus denses et plus qualitatives

> Calendrier des actions



> Agissons !

Amboise, ville durable

La Ville d'Amboise veut valoriser et développer ses actions dans une démarche globale de développement durable. Afin d'être facilement identifiable par tous, la Ville a créé une charte graphique et surtout son propre logo.

La municipalité s'engage depuis plusieurs années en faveur du développement durable, notamment par des actions telles que le tri des déchets et la politique d'intégration. Pour accentuer cet engagement, elle se lance dans la création d'un programme d'actions intitulé « Amboise ville durable ».

Quatre grands axes ont été définis : le développement économique, l'équité sociale, la protection des ressources naturelles et la démocratie participative. Pour la Ville, les objectifs sont avant tout de faire d'Amboise un territoire solidaire en privilégiant la concertation et en réduisant les exclusions. Elle doit aussi soutenir une économie durable, valoriser des espaces naturels et développer une mobilité durable tout en préservant et en respectant les ressources naturelles. Amboise est une ville au patrimoine naturel exceptionnel, bercée par la Loire, fleuve classé au patrimoine mondial de l'Unesco et apprécié de ses habitants : « *Je reviens à Amboise car ce n'est pas du sang qui coule dans mes veines mais la Loire* », nous livre avec émotion une nouvelle habitante.

Des actions facilement identifiables

Désormais, la municipalité a sa propre identité visuelle concernant le développement durable, avec un nom « Amboise ville durable » et un slogan « Agissons pour aujourd'hui et demain ». Ce logo permet aux habitants d'identifier facilement les actions et marque l'engagement de la Ville pour le développement durable. Explication du logo en quelques lignes, en commençant par sa forme et sa symbolique. Sa forme ronde ouverte symbolise d'une part notre Terre mais également la continuité des actions engagées par la Ville. Amboise, élément central du logo est entourée d'une part par la Loire et l'Amasse et d'autre part par une feuille qui représente notre environnement. Son positionnement accentue également la place de la Ville et de ses habitants qui sont au cœur des actions du développement durable. La disposition des éléments forme une protection autour de la ville, renforçant l'idée qu'en agissant aujourd'hui et demain, c'est Amboise et, par delà, la Terre que l'on veut protéger.

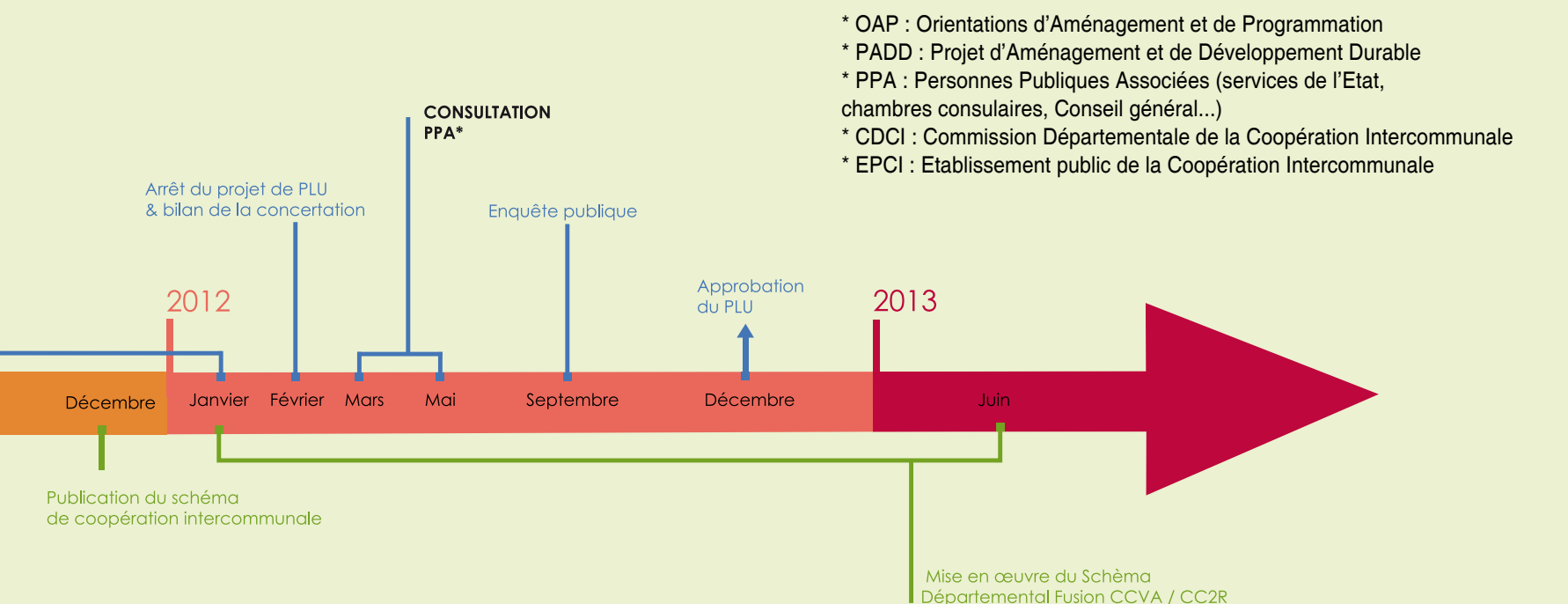
L'impulsion de la Ville est donnée, un logo et une identité visuelle sont créés, une charte des « éco gestes » est lancée, des actions concrètes vont être menées, alors participez avec nous à cette belle démarche !



Exemples d'actions durables

Plus concrètement, la Ville d'Amboise réalise chaque jour de nombreuses actions intégrant la réflexion de développement durable, dont voici des exemples :

- Au Centre Technique Municipal situé sur la zone d'activités de la Boitardière, deux anciennes citernes sont utilisées pour récupérer les eaux de pluie du bâtiment. Avec une capacité de 300 m³ d'eau collectés, les services techniques s'en servent pour la balayeuse, le nettoyage des véhicules ou l'arrosage des espaces verts.
- Pour économiser la consommation de papier de la municipalité, plusieurs procédures et documents ont été dématérialisés. La mise en service de l'Intranet permet également de communiquer des informations à tous les agents, sans utiliser le format papier. Sans aller jusqu'au 100 % dématérialisé, certaines bonnes pratiques permettent une consommation de papier plus responsable.
- Au sein des structures sportives communales, des installations visant à limiter la consommation en général ont été mises en place :
 - installation de boutons poussoirs dans les douches et sur les robinets
 - réduction de la surface de tonte par la mise en place d'une jachère fleurie devant l'aire de jeu de l'Île d'Or sous forme de labyrinthe
 - pose de 20 m² de panneaux solaires sur le toit d'un des blocs sanitaires du camping pour chauffer l'eau
 - chauffage d'une partie de l'eau de la piscine d'été à l'aide d'un équipement captant l'énergie solaire
 - remplacement des projecteurs et des lampes par des luminaires basse consommation



* OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

* PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

* PPA : Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambres consulaires, Conseil général...)

* CDCI : Commission Départementale de la Coopération Intercommunale

* EPCI : Etablissement public de la Coopération Intercommunale



> La médiathèque va de l'avant

Devant son succès croissant (le nombre d'abonnés s'élève à 2 000 en février !), la médiathèque Aimé Césaire veut aller encore plus loin dans ses démarches et s'ouvrir au plus large public possible. Nicolas Cailliot, directeur de la médiathèque, nous présente ses objectifs et ses moyens pour les atteindre.

« Depuis son ouverture, la médiathèque a accueilli bon nombre d'élèves pour une visite des lieux, de ses ressources et de ses espaces. Si les écoles sont venues nombreuses, nous avons aussi reçu un groupe d'apprenants de la Croix Rouge et des enfants de l'accueil de loisirs. Mais notre démarche ne s'arrête pas là. Nous souhaitons créer du lien et des partenariats, approfondir et analyser les besoins de la population. Pour cela, nous nous mettons en relation avec plusieurs associations et écoles pour aboutir à l'élaboration de projets communs. La médiathèque joue un rôle de médiateur, elle accompagne, soutient les actions et fournit les outils nécessaires. » Aujourd'hui, plusieurs exemples tests ont prouvé la réussite de cette entreprise comme la semaine de la science où la médiathèque a accueilli plusieurs conférences et plus de 350 collégiens (dont les deux tiers n'avaient pas encore découvert le lieu !), mais aussi un projet artistique et un chantier formation.



> Lors de la Semaine de la science : les mathématiques

Accueil d'un projet artistique

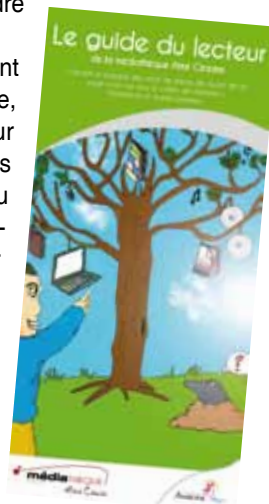
Au collège Choiseul, les collégiens ont la possibilité de pratiquer la danse et de créer eux-même la chorégraphie de leur spectacle qui sera présenté en public. Ce projet pédagogique a pour objectif d'acquérir et d'appréhender plusieurs compétences comme le travail en équipe, la connaissance

de l'autre et de ses différences mais également l'ouverture culturelle par la recherche de documentation ou d'œuvres qui permettront d'enrichir leur projet artistique. La médiathèque met alors à disposition son personnel et les ressources de l'établissement telles que l'auditorium pour les répétitions et pour la représentation publique qui aura lieu le jeudi 16 juin dans le cadre de l'opération « relais de la danse ».

Le retour à l'emploi par la lecture

Depuis le mois de novembre 2010, un groupe de jeunes adultes âgés de 17 à 35 ans s'est inscrit dans le cadre d'un chantier formation intitulé « Livre pour agir ». A l'initiative du Greta d'Indre-et-Loire et de la Ville d'Amboise, cette formation, financée par le Conseil régional, a eu pour objectif de les aider à constituer leur projet professionnel et de valoriser la prise d'initiative afin de reprendre confiance.

Cinq mois pendant lesquels ils ont réalisé des stages en entreprise, participé à plusieurs actions autour de la découverte de la lecture dans les écoles et animé la quinzaine du livre au mois de décembre, organisée par la MJC. Accompagné par les animatrices de l'association « livre Passerelle », le groupe s'est investi pleinement dans ses missions, notamment avec la réalisation d'un guide du lecteur, confiée par le responsable de la médiathèque. Ce guide a pour volonté de présenter aux utilisateurs la structure du lieu et de faciliter ainsi leurs recherches. A travers l'élaboration de ce document, chacun a dévoilé, au fur et à mesure, ses capacités et ses sensibilités graphiques ou littéraires. Après avoir réalisé un travail complet et professionnel, le groupe s'est concerté avec le service communication de la Ville afin d'harmoniser l'ensemble du document à la charte graphique de la médiathèque. Ce guide est d'ores et déjà distribué gratuitement à la médiathèque Aimé Césaire.



> Le guide du lecteur, un beau résultat du chantier formation « livre pour agir »

Sur les bancs de l'école avec 80% de réussite...

La cloche résonne et vous voici transporté plusieurs années, voire décennies, en arrière comme élève dans une classe. Après avoir cherché votre nom sur les listes de classe, vous voilà accompagné dans votre salle par votre maître de classe. Le décor est posé. Vous êtes désormais tantôt spectateur, tantôt acteur dans ce spectacle qui vous sera présenté sur les bancs de l'école Riche-lieu le dimanche 15 mai 2011, à 14h et à 18h. 80% de réussite, proposé par la Compagnie Opéra Pagai, montre avec humour les dérives et limites d'une école qui serait le condensé des errances de notre époque. Une école où le malaise des enseignants est intimement lié à celui de la jeunesse qui déteint sur celui des parents... Le spectacle pointe certains non-sens de notre système d'éducation ; il est l'occasion pour chacun de se retourner sur son propre parcours... Un hommage tendre et amusé aux humains qui font l'école, se débattant seuls avec le Grand Projet National d'Education Pour Tous... Plein de dérision et de surprises, il vous réjouira par sa simplicité et son originalité décalée. Alors pour assister à une rentrée des classes pas tout à fait comme les autres, n'attendez plus, réservez votre chaise d'écolier auprès du service culturel de la Ville.

Tél. : 02 47 23 47 34
Mail : billetterie@ville-amboise.fr



© Eva Sanz

Eric GAUVREAU
Créateur de gourmandises
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
AMBOISE
40 Quai du Gal de Gaulle - 02 47 57 04 61

AD GARAGE RUZÉ

02 47 57 63 60
5 rue des artisans
Z.I. "Les Poujeaux"
37530 NAZELLES-NÉGRON

Mécanique toutes marques
Géométrie - Pneumatique
Climatisation réparateur agréé
Carrosserie - Peinture
Pare-brise - Rénovation phares

MITSUBISHI KIA NISSAN

AVIS

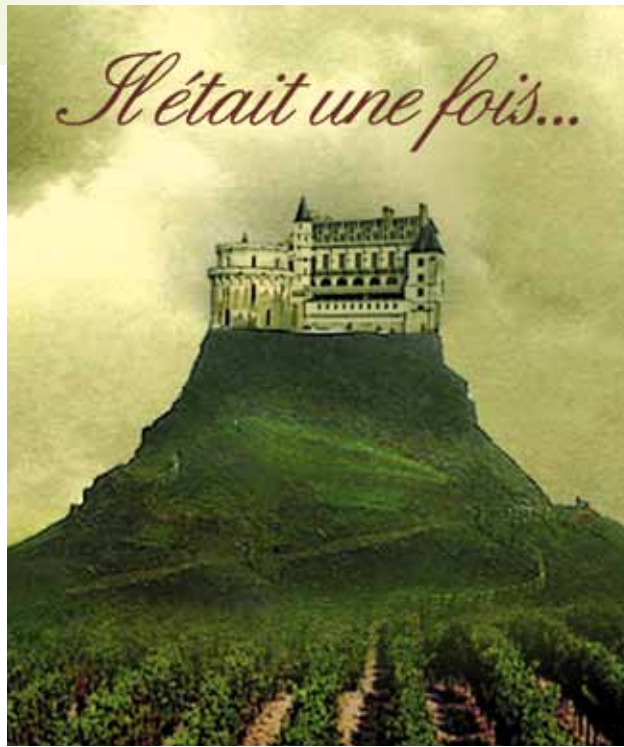
Véhicules de tourisme
Economiques - Berlines - Monospaces - Automatiques
Véhicules utilitaires
jusqu'à 22 m³

Festival > Excentrique

> Amboise fait son cinéma

Après des lâchers de clowns en 2010, le festival Excentrique propose une programmation dédiée à tous les fabricants d'images et de rêves. Toujours aussi étonnant, ce festival promet cette année encore d'être riche en divertissements et en surprises !

Après des stages de cinéma où différentes techniques de tournage, d'écritures de scénario... ont été abordées avec une équipe de professionnels dans les villes d'Amboise, Montlouis et Véretz, le festival Excentrique prépare son temps fort **des 18 et 19 juin**. A Amboise et Montlouis, le festival s'installe et vous invite non seulement à être spectateurs mais aussi acteurs ! Avec la participation de l'association tourangelle « Les Tontons filmeurs », neuf courts-métrages vont être réalisés et montés par des amateurs pendant le temps du festival. Des idées, Excentrique n'en manque pas, mais attend surtout les vôtres. Avant le point final, le dimanche 19 juin au ciné A d'Amboise où seront diffusés les films réalisés, plusieurs rendez-vous et spectacles, ponctués l'après-midi : l'installation « Les pieds dans le

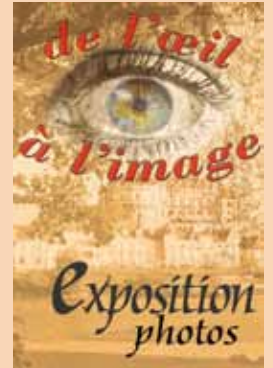


tapis » immortalisera votre descente d'un tapis rouge, telle une star de cinéma ; des projections se dérouleront dans des lieux insolites : dans une caravane (redécouverte façon vieille caméra à l'atmosphère du cinéma forain des années 20) ou encore dans une maisonnette à roulette très chaleureuse... Mais on ne dira pas tout maintenant ! Alors si vous avez déjà l'eau à la bouche... **Guettez le détail de la programmation dans le prochain magazine de la Ville, des dépliants disponibles à partir de mai ou très prochainement sur les sites : www.ville-amboise.fr et www.excentrique.org**

De l'œil à l'image

Très accessible et pratiquée par bon nombre d'amateurs par plaisir et passion, la photographie numérique touche aujourd'hui un très large public. Devant ce constat, le club photo de Véretz décide de créer une manifestation autour de la « photo amateur » et contacte alors plusieurs autres clubs de l'Est tourangeau et des photographes amateurs.

Venez découvrir les thèmes et les regards propres à chaque photographe au travers d'une exposition de 350 photos **du 28 mai au 13 juin 2011** à la salle des fêtes Francis Poulenc.



> Le livre dans tous ses états

Les livres sont à l'honneur à Amboise au mois de mai autour de deux manifestations portant sur la découverte de la lecture et la conception de livres.

La lecture envahit la ville

Dans la rue, au détour d'un square, en centre-ville ou au cœur des quartiers, à la crèche ou au collège, ... l'association Livre Passerelle vous propose pendant une semaine, **du lundi 9 au samedi 14 mai**, de retrouver les lecteurs et leurs valises pleines d'histoires ! Petits et grands sont invités à venir partager des histoires propices à l'évasion, au rêve, à l'imaginaire et à la pensée. Les deux rendez-vous phares de cette semaine ont lieu :

Le mercredi 11 mai au quartier Malétrenne (allée de Penthièvre) où le spectacle jeune public « Océanie collier des dieux » est proposé gratuitement aux enfants à partir de 6 ans, sur réservation. Pendant tout cet après-midi, l'association Livre Passerelle animera également des salons de lecture dès 14h.

Et **le samedi 14 mai** : rendez-vous à 15h soit devant la librairie « C'est la faute à Voltaire » rue Nationale, soit près de l'espace de jeux de l'Île d'Or pour des lectures d'albums jeunesse.



> Océanie collier des dieux

Andy Kraft ou la conception de livre

A l'heure où l'on parle des tablettes numériques, il n'y a pas un basculement simple d'un monde à l'autre. Le livre comme objet s'enrichit d'une facette mais continue à renvoyer mille reflets. La médiathèque Aimé Césaire possède un fonds bibliophilique ancien. Comment s'inscrire dans une continuité, s'ouvrir à la bibliophilie contemporaine ?

Les 7, 9 et 10 mai, Andy Kraft, artiste plasticien et dessinateur, interviendra à la médiathèque et hors les murs pour nous aider à appréhender concrètement cette réalité complexe du livre objet aujourd'hui.

Fabriquer un livre de ses propres mains en quelques heures, apprendre une technique simple de reliure, jouer avec une suite d'images, de mots qui s'entrecroisent, des couleurs... qui ensemble prennent du sens à l'intérieur du livre. Voilà l'invitation que lancera Andy Kraft aux Amboisiens jeunes ou adultes.

Une exposition sera également installée **du 7 au 31 mai**, à la médiathèque Aimé Césaire, portant sur son protocole de 2010 « 3DAD ». Un protocole, késako ? C'est une contrainte créative. En 2010, Andy Kraft s'est promis de réaliser trois dessins en ligne par jour, en dialogue avec les internautes. Il réalisera aussi **le 7 mai** une performance avec la participation du public.



J'écris sur le vent qui passe au-dessus de l'eau du canal du nord. J'écris hors des rimes.



Notre passion, c'est vous !

Avec ou sans rendez-vous - Ouvert du lundi au samedi

Centre Commercial E. Leclerc
Avenue Léonard de Vinci
37400 Amboise
Tél. **02 47 23 18 00**

E. LECLERC AMBOISE

centre commercial Leonard de Vinci

➔ plus de 20 boutiques

Le Manège à Bijoux

Parfums de Fleurs

L'ESPACE de la TECHNOLOGIE

La cave

**E. LECLERC Avenue Léonard de Vinci
37400 AMBOISE**

Ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 19h30 le vendredi de 9h à 20h

Éclairage > Économies d'énergie



> Coup de projecteur sur les lumières à Amboise

Le contrat de gestion de l'éclairage public de la Ville est arrivé à son terme début mars. La redéfinition du nouveau marché public a nécessité une réflexion globale avec une volonté marquée de la municipalité de valoriser les économies d'énergie. Retour sur la préparation du marché et le choix du prestataire.

L'ancien marché d'éclairage public a duré 15 ans pendant lesquels la Ville n'a pu agir sur le contrat en subissant les augmentations des prix dues à un marché conclu au forfait par point lumineux. « Il n'était pas question de poursuivre avec ce même type de marché public et sur une durée aussi longue », explique Christophe Stocky, directeur des services techniques. « Nous avons donc travaillé en amont afin de pouvoir réajuster régulièrement le contrat et ainsi maîtriser au mieux l'énergie et améliorer le confort des usagers. »

Un bilan technique a été réalisé afin de connaître d'une part l'état des installations et d'autre part le niveau d'éclairage du patrimoine, calculé par le biais d'une campagne de mesures photométriques. Il en est ressorti une bonne maîtrise de la consommation d'énergie mais un besoin de

maintenir un niveau d'investissement sur l'ensemble du matériel. Dans un deuxième temps, un schéma directeur à l'échelle de la ville a été arrêté afin de définir les besoins en terme d'éclairage par type de voies. Couplé aux mesures photométriques, ce schéma a facilité l'établissement d'une cartographie des endroits sous-éclairés et sur-éclairés et donc d'avoir une lecture plus fine des spécificités d'investissement à prévoir.

Signé pour 4 ans, le nouveau contrat reconduit avec la société SPIE, déjà détenteur du précédent, **annonce une réduction de 13% du coût de la prestation.** Ce contrat de gestion de l'éclairage public de la ville régit différents postes que sont l'énergie, l'entretien du réseau, la maintenance, gérée par un marché à bon de commande, la pose et l'entretien des illuminations de Noël. Pour sa part, la Ville va investir entre 100 000 et 150 000 euros par an afin de renouveler son parc d'éclairage public.

L'accent sur les économies d'énergie

« L'un des critères de ce marché a été la volonté d'éclairer juste pour éviter la pollution lumineuse et par conséquent réduire les dépenses d'énergie », développe l'adjoint à la voirie, Michel Gasiorowski. « Nous devons investir dans du matériel moins énergivore et plus efficace », poursuit-il « Pour que le retour sur investissement se fasse dans un délai court, il faut agir en amont des travaux par le remplacement des installations vétustes et par la rénovation et l'extension du réseau. » La municipalité a donc choisi d'agir sur trois axes principaux, qui sont : le remplacement des lanternes fluorescentes ayant un faible rendement lumineux, l'utilisation de ballasts électroniques et la mise en œuvre d'un dispositif de réduction de puissance (30% de watts en moins) entre 23h et 5h du matin. Sur ce dernier point, c'est une économie de 16% de la consommation d'électricité qui est envisagée, sans toutefois nuire à la qualité de perception lumineuse ressentie par l'utilisateur.

Quelques chiffres :

2875 points lumineux éclairent la ville
92 armoires de commande
4 100, c'est le nombre d'heures par an d'éclairage public

A savoir :

Le lux c'est l'unité de mesure de la lumière et le watt celle de la consommation énergétique.



> A Amboise, le coût de fonctionnement annuel d'un point lumineux est inférieur à la moyenne nationale



Bon débarras !

Il faisait bien froid ce mardi 1^{er} février. Malgré tout, quelques Amboisiens ont pu assister au démontage de la coûteuse sanisette de la place Saint-Denis réalisé par la société Decaux.

Pour rappel, ce contrat subi depuis l'année 2000 aura coûté à la Ville d'Amboise 294 944 euros... Pour seulement 2 097 euros de recettes.

Rénovation de la salle Descartes



Au cours du mois de février, des travaux d'embellissement ont été réalisés à la salle municipale Descartes, située dans le quartier de Malétrenne. Les services techniques de la Ville ont commencé par refaire l'électricité puis ont installé un faux plafond et ont terminé par donner un coup de peinture jaune pour rajeunir la salle. Le coût des travaux s'élève à 6 000 €.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Joël ZAÏA

CONSTRUCTION NEUVE
BÂTIMENT INDUSTRIEL - BÉTON ARMÉ
RESTAURATION

Rue de la Girardièrre - ZI La Boitardièrre - 37530 CHARGÉ

Tél : 02 47 57 34 88

Fax : 02 47 57 65 83

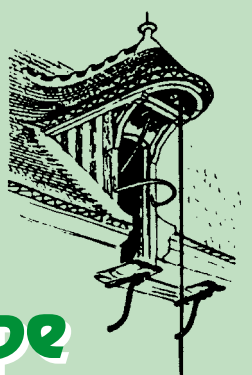
Charpente Ossature bois
Couverture Zinguerie
Isolation extérieure, combles

s.a.r.l. HALGRIN Philippe

Etude et devis gratuits

— De père en fils depuis 1907 —

3, avenue de la Loire - Z.I. des Poujeaux - 37530 NAZELLES NEGRON
Tél : 02 47 57 08 00 - Fax : 02 47 57 60 71 - halgrinphilippe@orange.fr



> Le déneigement ça ne s'improvise pas !

Ces dernières années, les épisodes neigeux et de grand froid semblent se multiplier. Les services techniques de la Ville s'organisent pour permettre à la population de circuler en toute sécurité. Christophe Stocky, directeur des services techniques, répond à nos questions :

Quels sont les moyens dont dispose la Ville ?

Aujourd'hui la Ville possède 2 sableuses tractées et 3 saleuses piétons. Une troisième sableuse sera acquise en 2011, ainsi qu'une lame chasse neige. Avant l'arrivée des grands froids, nous faisons également le stock d'environ 20 tonnes de sable et autant de sel pour couvrir la majorité de la saison hivernale.

Quand une alerte météo est donnée, quelles sont les mesures prises par la Ville ?

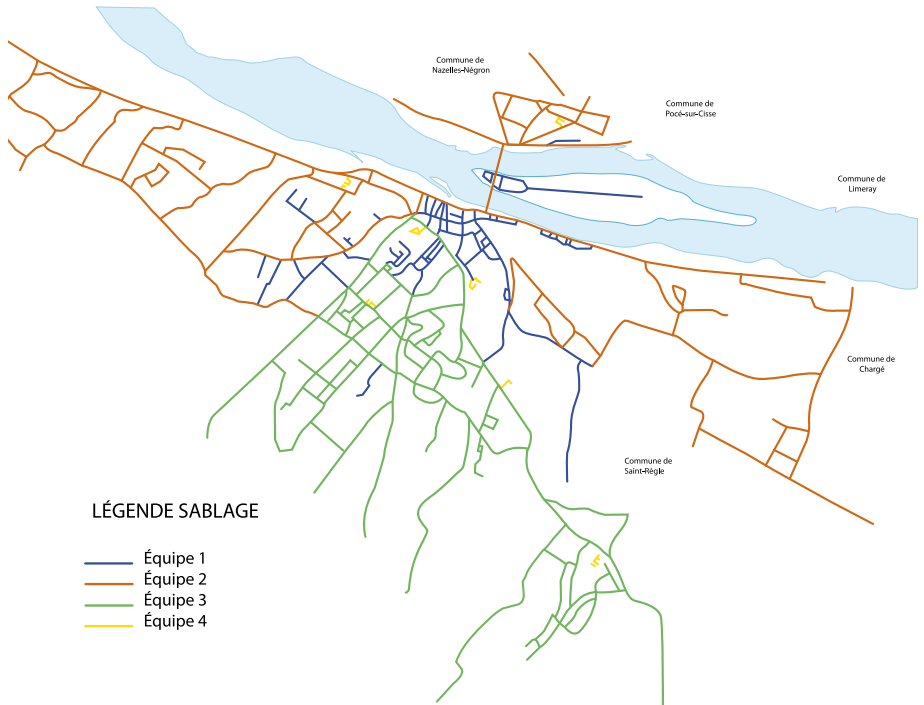
Avant l'arrivée des premières gelées, les véhicules sont équipés de pneus cloutés. Si les conditions climatiques le nécessitent et le permettent des actions préventives sont organisées (pré salage) les jours précédents. Dès l'annonce d'intempéries, une liste de personnes qui seront d'astreinte, même les week-ends, est établie. L'alerte est donnée vers 5h. La ville est divisée par secteurs et priorités et chaque équipe a une zone bien définie à couvrir.

Lors de l'épisode neigeux du 26 novembre au 10 décembre, quelles ont été les ressources utilisées ?

Lors de cet épisode, près de 10 tonnes de sel et environ 20 tonnes de sable ont été répandues à travers la ville. Sur plusieurs jours, tôt le matin (à partir de 6h) 6 à 7 personnes ont travaillé pour déneiger un maximum de rues. En semaine, quand la neige est bien tombée, dès 8h l'équipe d'astreinte a été renforcée par le reste du service voirie (environ 20 personnes) et le service des espaces verts (5 à 6 personnes). Les priorités de déneigement sont : l'avenue Léonard de Vinci, la rue du Cardinal Georges d'Amboise (accès pompiers), la cité scolaire ainsi que l'ensemble des axes structurants. Mais malgré tous ces efforts, il n'est pas possible aux Services Techniques d'être partout au même instant... la patience s'impose donc.



A savoir : En période de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent répandre du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.



> Plan de la ville d'Amboise : répartition des équipes de sablage sur les 74 km de voirie communale à traiter.

Embellissement du square des AFN



Depuis mi-janvier, le square des AFN a fait l'objet d'un nouvel aménagement afin d'offrir aux usagers un espace vert plus fonctionnel et plus moderne. Dans un premier temps, l'équipe des services techniques de la Ville en charge du projet a démolie les trois jardinières et le banc existants allée Sergent Turpin pour les remplacer par des bacs en béton habillés d'un bardage en bois. Plus design, ces bacs sont construits de manière à offrir également des assises pour les passants. Quatre banquettes sont

donc aujourd'hui présentes dont deux sur l'îlot central. Ce nouvel agencement rend l'ensemble plus pratique et plus spacieux.

Dans un second temps, les agents des espaces verts ont planté trois lilas des Indes, un tilleul et installé une pergola avec des plantes grimpantes. Enfin, les

structures existantes ont bénéficié de retouches, notamment la remise en eau de la fontaine qui, à ce jour, ne fonctionnait plus. Pour harmoniser l'ensemble, le même bardage en bois que les bacs a été choisi. Coût du chantier : 10 000 €.

Place Richelieu : plus belle, plus pratique

Il y a quelques mois maintenant, dans le cadre du réaménagement de la place Richelieu, la statue Jehan Fouquet était déplacée et installée en face de la statue de Richelieu. En début d'année, le chantier a repris pour l'agencement du stationnement de la place. Afin d'optimiser l'espace, l'équipe des services techniques s'est calée sur l'alignement des arbres pour le marquage au sol. Le nouveau parking permet ainsi de gagner des places et rend l'ensemble mieux structuré. De grands massifs aux pieds des arbres ainsi que des bancs ont été mis en place. La Ville a profité de l'occasion pour finaliser les travaux du carrefour de la rue Joyeuse. Les trottoirs ont été élargis et abaissés afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le coût total des travaux s'élève à 20 000 €.

Amboise Confort Énergie

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE

02.47.57.50.79
portable 06 07 32 87 88

Z.I. des Poujeaux - 37403 AMBOISE Cedex

2010
Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE

RABOT MOTOCULTURE



HONDA

STIHL

VIKING

Outils WOLF

Du lundi au samedi 8h30/12h - 14h/19h

▶ ZI La Boistardière • AMBOISE • 02 47 57 62 09

Déplacements > Ville durable



> Car à pattes trace sa route

Voilà déjà 6 mois que l'opération « car à pattes » a été lancée par la Ville d'Amboise. Cette action « ville durable » a pour objectif de proposer et d'organiser un parcours de ramassage scolaire piétonnier.

Actuellement en test sur l'école Jules Ferry, dans le quartier du Bout-des-Ponts, cette opération commence à faire des adeptes. Après avoir sollicité les familles pour la rentrée scolaire 2010, un parcours de « ramassage » a été établi en concertation avec les parents, la police municipale et les services techniques de la Ville. Depuis le début de l'opération les petites pattes se multiplient avec l'arrivée de nouveaux enfants qui rentrent dans les rangs. « On a débuté « car à pattes » après les vacances de la Toussaint avec la participation de 4 mères de famille et nourrices et de 8 élèves, mais maintenant les demandes affluent chaque semaine. On totalise depuis le mois de février déjà 13 enfants dont 3 de l'école maternelle », explique Chantal Alexandre, adjointe au Maire.

Cette opération est basée sur un engagement mutuel entre les parents d'élèves, les parents accompagnateurs, l'école et les enfants. Tous ont signé une charte d'engagement afin de garantir le bon respect des règles de sécurité. Le car à pattes est facilement repérable, car tous sont munis de leur gilet de sécurité ou



> Le car à pattes sillonne le quartier du Bout-des-ponts, les mardis et jeudis

de brassards fluorescents. Virginie, maman volontaire le mardi, nous explique : « C'est super, les enfants apprécient vraiment ce mode de transport. Il y a une bonne ambiance dans le groupe entre les plus jeunes et les grands. Chacun a ses habitudes et sa place réservée dans ce transport. Cela crée du lien social dans le quartier car on rencontre les autres parents et les enfants nous identifient. »

Cette opération encore en période de test sur 2 journées pourrait bien s'étendre sur la semaine entière et se développer sur d'autres « lignes et/ou arrêts ». Mais pour cela il faut que les parents s'investissent tour à tour. L'équipe de « car à pattes » recrute donc des parents volontaires pour se lancer dans l'aventure et ainsi pérenniser l'action.

Quant aux autres écoles de la ville, certaines sont déjà intéressées pour proposer ce nouveau mode de transport « écolo » aux parents d'élèves et l'inscrire dans leur projet d'école.

Des petits pas à suivre vers un véritable réseau de transport « car à pattes » !

> Une 10^{ème} édition réussie !



> L'inauguration de la patinoire a attiré beaucoup de monde

était présentée en gravure sur glace, elle a émerveillé et étonné les plus petits. Les animations programmées, tempête de neige, soirée carnaval ou encore soirée mousse ont eu aussi un grand succès. Beaucoup de monde a fait le déplacement. Pour les jeunes, ce mois de glisse est un événement très attendu. C'est l'occasion de chausser les patins, de se donner rendez-vous entre amis et de passer de bons moments qui changent du quotidien. C'est aussi pour les familles une sortie idéale. Pour Marc, père de famille : « La patinoire éphémère c'est la sortie à ne pas louper, les enfants sont ravis d'y participer chaque année. C'est une activité originale et accessible ». Vivement l'année prochaine !

Cette année encore, la patinoire éphémère a fait des heureux. Vous étiez nombreux petits et grands à chausser les patins. Le samedi 12 février a lancé l'ouverture de la patinoire ! Après un discours du Maire Christian Guyon et de Catherine Préel, adjointe au Maire chargée de la vie sportive et des loisirs, les danseurs nous ont réservé un beau spectacle. Fernand Fedronic, vice champion du monde professionnel, et sa troupe de trois danseuses ainsi qu'un couple de danseurs sur glace ont enflammé la piste de glace durant 30 minutes. Un spectacle divertissant, mêlant humour et poésie.

A cette occasion, Flocky, la mascotte,

Tous à vos costumes !



Comme chaque année, les élèves et les professeurs des écoles de la Ville se donnent rendez-vous pour l'indémodable carnaval. Le samedi 2 avril, sortez vos plus beaux costumes et rendez-vous à partir de 9h (départ à 9h30) au parking du château pour défiler dans les rues d'Amboise au rythme d'une musique festive.

Après le passage du carnaval, les commerçants de la rue Nationale sortiront leurs étals pour lancer, à leur tour, leur déballage de printemps.

 **Jérôme LOGIE** 

Entretien parcs et jardins,
tonte, taille, plantation, engazonnement

Possibilité de contrat à l'année

15, rue du Maquis Césarino - 37400 AMBOISE

PORTABLE : 06 25 33 03 85 - TÉLÉPHONE : 02 47 30 55 26



Garage JOURDAIN
votre agent

Mécanique - Carrosserie
Tôlerie - Peinture
Vente véhicules neufs et occasions
Agréé Assurances
Réparation pare-brise



Crédit Reprise  



www.garage-jourdainmax-amboise.renault.fr

105 av. de Tours - 37400 AMBOISE

Tél. 02 47 57 17 92 - Fax 02 47 57 77 50



Enfants > Périscolaire

> Un temps pour les enfants

La mise en place du temps périscolaire, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques d'Amboise depuis 2009, permet aux enfants de partager un moment privilégié autour de projets communs.

1 406 enfants entre 3 ans et 11 ½ ans sont inscrits pour les temps périscolaires sur l'année 2010 / 2011. Ces temps se déroulent dans l'enceinte de l'école, dans une salle dédiée (ou investie) le matin avant la classe et le soir après l'école. 26 agents (dont 17 agents qui ont reçu une formation BAFA, financée par la Ville) interviennent en proposant aux enfants des activités. Un thème est proposé puis choisi par les enfants et sert de trame tout au long de l'année. Chaque école décline son propre thème. Par exemple, à l'école Ambroise Paré, les enfants ont décidé d'améliorer

leur cadre de vie en décorant leur cantine. Celle-ci est aujourd'hui transformée en véritable jungle avec des perroquets, des singes, des girafes,... A Paul-Louis Courier, les enfants ont créé un dinosaure en 3 dimensions. Souvent à base de matériaux de récupération, ces ateliers les ouvrent à la création, à la réflexion mais aussi au partage, à l'échange et au respect. Depuis la mise en place de ces temps, beaucoup de problèmes de discipline ont notamment été réglés. Même si les animateurs proposent des activités, l'enfant reste seul décisionnaire de ses

envies. Il choisit ou non de travailler sur les projets : « Nous ne forçons aucun enfant, ce temps leur est dédié. Si l'enfant préfère lire, dessiner ou jouer à un jeu de société, nous ne l'obligeons aucunement à participer à l'atelier du moment » nous confie Marie-Christine Poret-Legot, coordinatrice du temps périscolaire. Ce temps peut être consacré aussi à un atelier de découverte sportive animé par un agent municipal et un autre sur les échecs proposé bénévolement par Monsieur Gamito du club d'échecs « Les tours d'Amboise ».



> Réalisation issue des ateliers périscolaires d'Anne de Bretagne

> Au bord de l'autre nous transporte dans un autre univers

Complètement réaménagée et séparée en deux pièces bien mystérieuses, la salle du dojo de la Verrerie, a accueilli le mercredi 16 février, un spectacle singulier : « Au bord de l'autre ». Intrigués par la musique, les enfants et leurs parents se sont laissés embarquer.

Retour sur ce moment magique : Tout le monde quitte ses chaussures et son manteau dans la pénombre du « tipi » ; après avoir franchi la porte des mystères, on entre dans la grotte. Et là... manipulations, lumières, bruitages, tous les sens s'éveillent, se questionnent devant ce spectacle tout en subtilité et en finesse. Reposant, émouvant, drôle, les enfants s'épanouissent dans cet environnement propice à l'imagination. Chacun y va de son commentaire et de son interrogation, mais tous au final, petits et grands sont émus et troublés par la beauté et la douceur du spectacle réalisé à l'aide de matériaux essentiellement naturels : bâtons, petits cailloux ou sable...



> Un spectacle qui a enchanté les enfants... et leurs parents

Où construire votre maison?

à AMBOISE

Les Guillonnières 2

Terrains à Bâtir

en lotissement

à partir de 45 000€

Réservez votre parcelle dès maintenant

N° Vert 0 800 66 3000

Appel gratuit, 7 jours sur 7, non stop de 9h à 21h



Parcelles viabilisées "prêtes à construire"

nexity

Foncier Conseil
Donnez vie à l'espace !

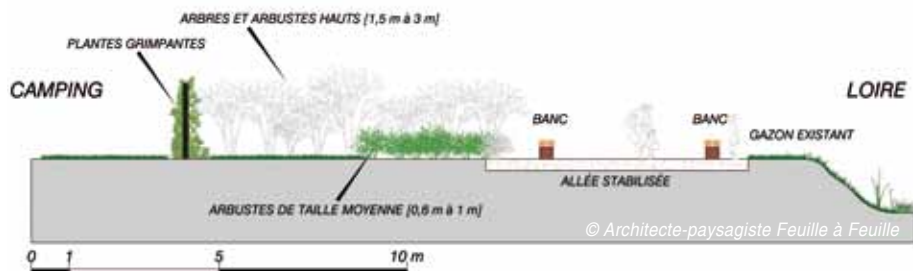
Agence de TOURS au 02 47 48 01 88

Environnement > Ile d'Or



> Une île de beauté ligérienne

Commencés en 2010 (voir p.7 du magazine 35), les travaux d'aménagement de l'île d'Or et du camping continuent. Ce projet prévu sur une durée de 4 ans a aujourd'hui déjà bien avancé. C'est avec fierté que Claude Michel, conseiller municipal délégué au camping et à la piscine, nous présente le nouveau visage de l'île d'Or.



Le nouveau visage de l'île d'Or

2011 sera l'aboutissement de la première partie d'aménagement de la promenade qui fera le tour complet de l'île d'Or. Sur toute la partie sud, au bord de la Loire, le sentier sera agrémenté d'aires de repos (ou placettes) avec des bancs où les promeneurs pourront admirer le paysage : « vue sur le pont et le flanc Est du château », « vue sur le site troglodytique », « vue sur l'exutoire de l'Amasse »... L'aménagement de ces placettes permettra aussi la mise en valeur d'un puits, jusqu'ici oublié et enfoui sous la végétation. Les thuyas qui occupaient une grande partie de l'île en découpant celle-ci par parcelle ont été retirés, laissant apparaître des espaces, de la lumière et une perspective sur l'ensemble. L'important travail de re-végétalisation ligérienne réalisé par le cabinet d'architecte paysagiste Feuille à Feuille permet aussi de mettre en valeur la flore bien spécifique des bords de Loire.

Donnez un nom au sentier de l'île d'Or !

La population est invitée à donner ses idées pour nommer ce sentier. Envoyez vos idées à communication@ville-amboise.fr



> La tyrolienne, un nouveau jeu sur l'île d'Or pour les pré-ados et ados

Des activités pensées pour tous

Sur une partie du sentier, près du bloc 3 du camping, un équipement de fitness va être aménagé dans le courant du mois d'avril. Cette installation sportive innovante de plein air est destinée aux adultes qui pourront s'exercer, librement, à la pratique d'un rameur, d'un twisteur, d'un marcheur... Pour les ados et les pré-ados, une tyrolienne est déjà installée dans l'espace de jeux (près du club de kayak). Une véritable innovation avec 25 m de glisse sur un câble ! De quoi régaler les plus petits comme les plus grands. Coût d'achat et d'installation de la tyrolienne : 10 600 €.

Le terrain de foot n°3 (le plus proche du stade) va être complètement nivelé, ré-engazonné et repeint. Un terrain de beach volley va être créé tandis que les terrains de tennis en terre battue vont être complètement refaits pour le mois de juin.



> Un nouvel aménagement de l'espace

Un nouveau souffle pour le camping

« Nous souhaitons redynamiser le camping et l'élargir à une nouvelle clientèle. C'est pourquoi nous innovons cette année en créant un service « spécial randonneurs ». Un emplacement sera réservé avec une tente et tout le confort nécessaire (réchaud, couchages, table,...) pour 6 personnes maximum » développe Claude Michel. « C'est un service « prêt à l'emploi » que nous allons louer 40 € la nuit en basse saison et 50 € la nuit en haute saison. Le coût d'investissement est évalué entre 8 000 et 10 000 €. De plus, nous souhaitons mettre à l'essai des offres promotionnelles « spécial week-end ». Des tarifs intéressants vont être proposés pour des séjours de 3 nuits pour les week-ends de Pâques, de l'Ascension et de Pentecôte. » L'objectif pour 2012 est d'atteindre la 3^{ème} étoile. Cette année le bloc sanitaire n°3 sera complètement terminé, un lave-linge et un sèche-linge vont également être achetés pour répondre à la demande des campeurs mais également au cahier des charges d'obtention d'étoiles. Une nouvelle norme vient de paraître où la notion de développement durable est mise en avant. Des actions de formation et de sensibilisation du personnel du camping à cette notion seront réalisées afin qu'il puisse à son tour sensibiliser les campeurs aux gestes quotidiens à appliquer pour préserver l'environnement (tri, respect des zones naturelles, etc.).

Mouillez-vous !

La nuit de l'eau se déroulera le samedi 2 avril à la piscine Georges Vallerey de 16h à minuit. Ce rendez-vous annuel ludique regroupe un grand nombre d'activités pour un ticket d'entrée à 1 € seulement.



© Val d'Amboise, service communication

> La nuit de l'eau

Au programme : baptêmes de plongée (pour 1 € supplémentaire), jardin aquatique, aquagym, manœuvre d'esquimautage, challenge de vélos sous-marins, atelier d'aquaphobie, nage avec palmes, piscine disc'eau... Pour chaque longueur réalisée, 1 € sera reversé et des récompenses sont prévues pour les meilleurs nageurs. Les fonds collectés lors de cette manifestation permettront de subventionner des actions de l'UNICEF. Par votre présence et par le jeu agissez pour une bonne cause !

Retrouvez le programme sur le site www.ville-amboise.fr

Jouez sur toutes les modes ! avec **celio***

CC Leclerc - Avenue Léonard de Vinci - AMBOISE

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE
CAP - BAC PRO - BTS - INGÉNIEUR

CFAICENTRE
FORMATEUR ENGAGÉ...

... AVEC TOI
POUR TE GARANTIR UNE FORMATION EN ALTERNANCE 100 % QUALIFIANTE DANS L'INDUSTRIE !

AMBOISE
AUBIGNY SUR NÈRE
CHÂTEAUDUN
ORLÈANS

NOS 7 FILIÈRES

- MAINTENANCE INDUSTRIELLE
- CONDUITE DE PROCESS
- ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- CONCEPTION ET DESSIN INDUSTRIEL AUTOMATISMES
- PRODUCTIQUE - OUTILLAGE
- CHAUDRONNERIE - SOUDURE
- COMMERCIAL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

RENSEIGNEMENT : 02 38 22 00 88
formationdavenir.com
cfa-centre.fr

Concours > Rétro Folies

> Tous à vos appareils photos !

Dans le cadre de la 7^{ème} édition de Rétro Folies, un appel à candidature est lancé pour participer à un concours photo !

Cet événement dédié aux années 1900 est organisé depuis sa création dans le quartier du Bout-des-Ponts. Devant l'ampleur que prend la manifestation, Rétro Folies déménage et vient s'installer le **samedi 16 juillet** sur l'Île d'Or. Au programme : vide-grenier, expositions, voitures anciennes, jeux, animations, guinguette... Pour cette édition, la Ville d'Amboise en partenariat avec l'association ADEESS (Association de Développement Économique Écologique Social et Solidaire) organise un concours photo sur le thème de la biodiversité intitulé « Photographions notre biodiversité ». C'est-à-dire tout ce qui représente la vie sur notre territoire, de l'infiniment petit aux plus grandes réalisations de l'Homme. Vous pouvez concourir

dans trois catégories : « L'environnement animal ou végétal », « L'Homme et son activité (patrimoine industriel, agricole, viticole, les métiers d'arts...) » et « L'Homme et sa diversité culturelle ». Avis aux intéressés, pour plus d'informations sur les modalités du concours et pour obtenir votre dossier d'inscription, consultez le site Internet de la Ville www.ville-amboise.fr. Les travaux et inscriptions sont à retourner au plus tard le 15 juin 2011.

Les photographies seront exposées le 16 juillet dans le cadre de Rétro Folies. Quant aux meilleurs clichés, ils seront par la suite affichés en mairie.



> Rétro Folies 2010, voitures anciennes

Équipement > Rugby

> Le nouveau stade « Marc Lièvremont »



© Xavier Renault

> Marc Lièvremont, sélectionneur du XV de France

Le ballon ovale a toute sa place dans le canton d'Amboise depuis la création en 2003 de l'association l'Ovale de Loire Rugby Amboise. Cette association a fortement contribué au développement des valeurs fédératrices du rugby, à la création d'une école structurée et par conséquent aux très bons résultats sportifs du club. La construction d'un stade et d'une structure adaptée, inexistante sur le canton, s'est rapidement imposée. Le financement de ce nouvel équipement a été fait par le Conseil régional à 50%, par le Conseil général à 30% et enfin par la Communauté de Communes des 2 Rives à 20%. Le montant total des travaux s'élève à 427 164 €. Le stade qui a pris place face à l'Aquarium de Touraine, à Lus-sault-sur-Loire sera baptisé Marc Lièvremont, en l'honneur du sélectionneur du XV de France, présent à cette occasion. Il sera accompagné de Pierre Camou, président de la Fédération Française de Rugby.

Une opération coup de cœur

Bien plus qu'une inauguration en présence des figures « imposantes » du rugby, l'association Ovale de Loire a tenu à marquer l'occasion en créant l'opération « **un maillot = un enfant** ». Cette opération sera financée par une tombola au profit de la fondation des villages d'enfants. Le choix de la

fondation s'est fait tout naturellement avec la présence de deux villages situés sur notre territoire, Amboise et Pocés-sur-Cisse, et de par la fonction de parrain de Marc Lièvremont. Les recettes de la tombola, également soutenue par Marcel Martin, Président du Biarritz Olympique et de l'Union des clubs professionnels de rugby, permettront d'acheter aux villages d'enfants du matériel d'équipement pour améliorer leur quotidien. A gagner : des tee-shirts dédicacés des clubs professionnels du Top 14 ou de Pro D2. Des commerçants d'Amboise et des autres communes afficheront dans leurs vitrines, les tee-shirts dédicacés et s'occuperont de la vente des billets de la tombola.

Cet événement d'envergure est également l'occasion pour l'Ovale de Loire de sensibiliser les jeunes au rugby et de faire de nouveaux adeptes. Pour tous les autres amateurs et passionnés, c'est le moment de se préparer comme il se doit à la Coupe du Monde de Rugby prévue en septembre 2011, en Nouvelle-Zélande.

Programme de la journée du 13 avril 2011

A 15h : Entraînement dirigé par Marc Lièvremont ouvert aux villages d'enfants, aux écoles et collèges et élèves des écoles de rugby locales. A 18h : Inauguration du stade.

Tournois de foot : Romain Renard



Sur les terrains de l'Île d'Or, le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai, l'AC Amboise football organise son tournoi régional U 13 (et le samedi

30 avril le tournoi U 11). Ces tournois vont réunir de nombreux clubs de plus de 16 départements !

« Nous souhaitons promouvoir un football de qualité et une bonne ambiance. De nombreuses dotations et récompenses seront remises à chaque équipe, voire à chaque joueur sans énorme différence entre les premiers et les derniers. Notre démarche tend à fidéliser les enfants dans le domaine du sport et du football en particulier. La convivialité, la générosité et l'esprit sportif sont notre leitmotiv » nous confie Patrick Joubert, président de la commission des jeunes.

L'AMBOISERIE

Crêperie - Grill - Saladerie

Formule du midi : • Plat du jour7,90 €

Nouvelle formule : plat du jour

+ dessert (au choix sur la carte) + café.....13,90 €

Place du Château - Amboise Tél. : 02 47 30 50 40

1 Kir* offert
par personne sur présentation
de cette publicité



Val 1103 - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

> La Foire de Printemps se prépare !

Le compte à rebours est lancé ! La Foire de printemps ouvre ses portes à Amboise les 15, 16 et 17 avril. Très attendue, elle nous réserve chaque année un programme d'animations festif et varié et met en avant pour cette édition l'habitat, l'équipement et les loisirs. Rencontres avec les commerçants sur l'organisation et les préparatifs de la Foire.

L'an passé c'était encore une belle réussite : plus de 25 000 visiteurs avaient fait le déplacement. Pour les commerçants de la région c'est donc une occasion à ne pas manquer. Elle nécessite cependant une grande préparation en amont. Trois entreprises : Rabot Frères, spécialiste des équipements de jardin, le Café des Sports et l'entreprise Althéa diagnostic immobilier, nous parlent de leurs préparatifs.

Un moment d'échanges

Ces trois commerçants, excepté la société Althéa diagnostic qui y participe pour la 2^{ème} fois, sont présents à la foire depuis sa création en 1988. Ils sont chaque année au rendez-vous et sont toujours aussi enthousiastes. « C'est beaucoup de travail mais c'est un événement important qui permet de voir nos clients dans un autre contexte, d'échanger et de créer des liens » nous livre l'un des gérants de Rabot Frères. Pour le Café des Sports, situé dans le village alimentaire, cette manifestation est un point de repère et marque le début de la saison touristique. Mme Desouches,

gérante du café, explique que « Si la foire venait à s'arrêter demain, ça nous manquerait. C'est un moment convivial, un rendez-vous phare de l'année ».

Une organisation millimétrée

Pour chacun des commerçants, les préparatifs commencent 3 mois avant.



> Toute l'équipe de Rabot Frères prépare la Foire

Le planning doit être respecté : début février, pendant que certains s'occupent de la partie communication, d'autres choisissent et commandent les matières premières auprès de leurs fournisseurs. En mars, c'est le temps de la validation, la mise en œuvre de la partie technique et le bouclage du projet. Enfin, les deux jours avant la foire

sont consacrés à la préparation, l'installation du stand, des produits... Cela demande de l'organisation et du temps mais également des efforts humains. Tout le personnel est mobilisé pendant ces trois jours. Pour l'occasion, le Café des Sports fait appel chaque année à des cuisiniers saisonniers pour renforcer son équipe et répondre à la demande. A défaut de personnel supplémentaire, les gestionnaires d'Althéa diagnostic doivent pour leur part fermer le magasin en centre-ville. Après ces trois jours de foire, les visiteurs rentrent chez eux, mais pour les commerçants c'est loin d'être fini. Il faut tout remballer, transporter les machines et les produits, ranger le magasin et être prêts pour recommencer leur activité dès la semaine suivante.

Pour la société Rabot Frères « Tout est une question d'organisation ».

Rendez-vous à la Foire de printemps, les 15, 16 et 17 avril, pour rencontrer tous ces commerçants et vous divertir à la fête foraine !

Retrouvez le programme des animations sur : www.ville-amboise.fr

Concours réussi pour tous les candidats

Une véritable réussite pour le concours régional de taille de vigne. C'est samedi 12 février au matin que les 73 concurrents venus de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher se sont mesurés sur deux épreuves : une écrite et une pratique.



> La taille de vigne

8h30, arrivée et inscriptions des participants au hall de la cantine du lycée viticole d'Amboise. Derniers mots échangés entre participants et puis silence... c'est parti ! Concentration et rigueur sont de la partie. Au delà de ces épreuves, le grand public a pu profiter de diverses animations tout au long de la journée. Pour l'occasion, le public a pu se promener et déguster les produits locaux au travers d'un marché fermier, s'initier à la taille d'un cep, se promener en calèche ou bien encore faire de la randonnée. Il n'y a pas à dire, l'organisation de cette journée a permis aux visiteurs de passer un agréable moment tout en découvrant le métier et l'univers des vignerons. Au cours de l'après-midi, le jury a examiné avec soin le travail de chacun et a établi un classement. Le grand gagnant de ce concours est Tony Brulin, salarié agricole de Vouvray. Mais pas de perdant, chaque candidat est reparti avec des lots et un diplôme !

> Un nouvel Office de Tourisme



L'Office de Tourisme, actuellement sur le quai du Général de Gaulle, déménage prochainement dans des locaux flamboyants neufs situés juste en face, square des AFN. L'inauguration officielle du nouvel Office se déroulera le vendredi 6 mai. **Le samedi 7 mai**, l'Office de Tourisme organise une journée « portes ouvertes » pour le public. De 10h à 18h, l'équipe vous prépare tout un programme : entre dégustation de vins, exposition d'artistes-peintres, initiations au segway, visites guidées de la ville en petit train et concert de musique, vous ne risquez pas de vous ennuyer ! A 16h30, aura lieu un tirage au sort gratuit pour gagner de nombreux lots tels que des entrées dans les châteaux du Val de Loire, des nuitées en hôtels, vols en montgolfière... **Pour participer au tirage au sort, téléchargez le bulletin sur www.ville-amboise.fr ou retirez-le directement en Mairie ou à l'Office de Tourisme.**

STORES • VOILETS ROULANTS

**FABRICANT
INSTALLATEUR**



DEVIS GRATUIT

Rideaux, films, portes souples
Stores de terrasses, stores de toiture
Volets roulants...

REGION MAINE-ANJOU
TOURAINNE-BERRY

www.sodicclair.fr

19 Bd du Sevrage - Nazelles Négron - BP 154

37400 AMBOISE • Tél. : 02 47 30 40 20

Fax : 02 47 57 46 97 • E-mail : sodicclair.matb@sodicclair.fr



ATELIER DU DÉCOR
TAPISSIER DÉCORATEUR

Jacky Yvonneau
NEUF ET RÉFECTION

- Fauteuils Club • cuirs
- rideaux • voilages
- canapés • sièges
- literies • stores • bâches

E-mail : atelierduddecor@wanadoo.fr

Boutique : 81 rue de la Scellerie • 37000 Tours - ☎ 02 47 75 17 41
Atelier : ZAC de Conneuil • 37270 Montlouis - ☎ 02 47 50 82 72 - Site : www.fauteuilclub.fr

> Vivre ensemble en toute tranquillité

A l'approche des beaux jours, nombre d'entre nous se lance dans la tonte, l'élagage ou le défrichage pour préparer son jardin et profiter pleinement de la saison estivale qui s'annonce. Afin de suivre les réglementations en vigueur et de rester en bon terme avec le voisinage, la Ville d'Amboise vous rappelle quelques règles de civisme.

Travaux de bricolage et brûlage des végétaux



L'arrêté préfectoral du 21 mai 1990 définit des règles concernant les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de représenter une nuisance sonore pour le voisinage. Il est indiqué que les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils gênants en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse... peuvent être effectués uniquement : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.** Concernant le brûlage des déchets végétaux, il est autorisé par arrêté mu-

nicipal du 15 octobre au 15 mars sous certaines conditions. Il est donc formellement interdit en dehors de cette période. Il est, en outre, anti-écologique.

Élagage

Si vous entreprenez des travaux d'élagage à moins de 3 m d'une ligne électrique moyenne ou basse tension, vous devez vous assurer que l'ouvrage est mis hors tension. Faites une demande de mise hors tension, appelée également « protection de chantier », à votre fournisseur d'électricité.

Panne d'éclairage public

Si vous constatez une panne ou un dysfonctionnement d'un lampadaire électrique, n'hésitez pas à contacter le service technique de la Ville. Afin de faciliter l'intervention des services, nous vous demandons de communiquer l'adresse exacte où se situe la panne mais également de prendre si possible le numéro figurant sur le candélabre ou le support béton ERDF (1 lettre et 3 chiffres).
Coordonnées :
Tél. : 02 47 23 47 49
Mail : secretariat.st@ville-amboise.fr

Feux d'artifice

Bien que ce soit un moment de fête et d'émerveillement, l'organisation d'un feu d'artifice ne doit pas être prise à la légère. Pour la sécurité du public et des biens, il est essentiel d'appliquer scrupuleusement les règles en vigueur et de s'assurer de la bonne réalisation de toutes les démarches nécessaires. Les feux d'artifice sont classés du plus faible (K1) au plus puissant (K4). Quel que soit le type de feu d'artifice K3 ou K4, public ou privé, les règles suivantes doivent être appliquées :

Pour les artifices de type K3, une autorisation du Maire de la commune sur laquelle est tiré le feu d'artifice doit être demandée. Pour une personne privée, un complément d'assurance doit être pris pour l'occasion. Quant aux feux d'artifice de type K4, l'organisateur doit faire une déclaration en Préfecture au moins 15 jours avant le tir. Il doit se munir de l'attestation d'assurance de la société qui tire le feu d'artifice ou bien s'en procurer une pour son propre compte s'il réalise lui-même la manipulation d'artifice. L'artificier qui prend en charge le feu d'artifice doit avoir la qualification K4.



Au revoir Monsieur Pruvost !

Lors de la dernière réunion du Comité d'entente des Associations Patriotiques et d'Anciens combattants, Georges Pruvost, directeur départemental de l'ONAC a été reçu en mairie à l'occasion de son départ en retraite, après 28 années passées à la tête du service. Bien que rayonnant sur l'ensemble du département, Georges Pruvost avait un faible pour la ville d'Amboise, ses élus et ses associations d'anciens combattants. Dans la mesure où ses obligations le lui permettaient il ne manquait jamais d'assister aux cérémonies du souvenir et autres commémorations. De même, son aide et ses conseils ont été précieux lors des différentes expositions organisées par les associations avec le concours de la municipalité et le soutien des services. Afin de lui manifester la sympathie et la reconnaissance de tous et avant de lever le verre de l'amitié, Georges Pruvost s'est vu remettre des cadeaux et la médaille de la Ville par Christian Guyon.

> L'expression des groupes d'élus municipaux

Élus de la majorité

Il y a presque un an, la Ville créait « Le Bus » pour permettre aux habitants des quartiers de la Verrerie et de Malétrenne/Plaisance de rejoindre leur lieu de travail, qu'il s'agisse de la Boitardière, de la gare SNCF vers les agglomérations de Tours et Blois ou du centre-ville. Ce transport urbain permet aussi à tous ceux qui le souhaitent d'aller d'un quartier à l'autre. Cette ligne connaît un succès grandissant. Si le recours aux transports en commun est indispensable, il coûte cher aux collectivités et ne peut se faire que progressivement. Dans le même temps, le transport ferroviaire devrait faire l'objet d'investissements massifs pour que l'on puisse développer réellement l'ensemble des transports collectifs. Ce n'est pas le cas.

En attendant cette évolution souhaitable, nombreux sont ceux qui n'ont pas d'autre choix que prendre leur véhicule personnel pour se déplacer, notamment pour aller travailler. Le covoiturage n'est plus possible pour tous les salariés, compte tenu des destinations différentes, des horaires décalés, des charges de famille... et aujourd'hui face à l'envolée des prix du pétrole, comment faire face ? Cet alourdissement est intenable pour un nombre croissant de nos concitoyens. Classes moyennes en grande difficulté ou travailleurs pauvres ne sont pas des vues de l'esprit mais la dure réalité.

Pourtant, une partie importante du prix du litre de carburant à la pompe est constituée par les différentes taxes que supportent les carburants avec, outre la TVA, la TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers qui est de 61 % pour l'essence et de 50 % pour le gazole). Dans la situation actuelle, ne serait-il pas préférable de remettre en place la « TIPP flottante », créée de 2000 à 2002 par le gouvernement Jospin et qui permettait d'amortir les variations des prix du brut ? Ou veut-on, cyniquement, profiter de cette hausse du prix du baril pour engranger encore davantage de taxes et diminuer le déficit du budget de l'Etat sur le dos de celles et ceux qui ne peuvent aller au travail qu'avec leur véhicule ? Ce n'est vraiment pas la manière la plus juste pour y parvenir.

Élus de la minorité

Amboisiennes, Amboisiens, Bonjour,

Le budget de l'exercice 2011 a été voté, nous nous sommes abstenus car, sans tomber dans de l'opposition stérile et systématique, nous avons forcément quelques différences d'appréciation avec l'équipe majoritaire, notamment en ce qui concerne la fiscalité qui à notre avis doit être en phase avec celle de la structure intercommunale. Lorsqu'il y a des transferts vers la communauté des communes, il y a forcément des dépenses en moins pour la commune et cela doit se répercuter sur le contribuable. L'intercommunalité ce n'est pas que mettre des choses en commun, c'est aussi mutualiser les moyens pour qu'ils coûtent moins chers. Nous sommes par contre en phase lorsqu'il s'agit de faire des travaux qui génèrent par la suite des économies de fonctionnement.

Lors de la discussion budgétaire, le maire a annoncé le démarrage des travaux qui permettront d'éviter que les eaux usées ne continuent à pénétrer dans la Loire et également le nettoyage du tunnel de sortie de l'Amasse. Nous avons approuvé ces travaux car il faut préserver au maximum notre environnement. Au sujet de l'Amasse, il est important que chacun fasse un effort pour qu'elle ne continue pas à être polluée et salie comme on le voit trop souvent et comme peuvent en témoigner les habitants du quai des Marais, entre-autres, qui subissent les inconforts visuels, mais aussi olfactifs.

Isabelle Gribet, Pierre Ehlinger, Thérèse Roquel, Denise Blate et Claire Genty

Commerce > Marché

> Les marchés à l'honneur

Le syndicat des marchés de Touraine organise chaque année son assemblée générale dans une ville du département. Amboise a eu le plaisir de recevoir le lundi 17 janvier dernier au théâtre Beaumarchais, les représentants du syndicat et leurs membres ainsi que des délégués de collectivités et des institutions gestionnaires des marchés.



> Les représentants de la Ville ont accueilli les membres du syndicat des marchés de Touraine le 17 janvier dernier

Cette assemblée générale a été l'occasion pour le syndicat d'annoncer son rapport financier 2010, puis de faire un bilan sur l'évolution de chaque marché du département et enfin de réaliser les élections des membres du bureau. Le syndicat des marchés de Touraine est très actif dans la promotion et l'animation des marchés. Il est notamment à l'initiative d'animations musicales tout au long de l'année, d'organisation de jeux et distribution de cadeaux sur les marchés.

La place du marché à Amboise

Le Maire, Christian Guyon accompagné d'Isabelle Gaudron, 1^{ère} adjointe au Maire en charge du commerce, ont accueilli chaleureusement le syndicat et ont tenu à saluer la bonne collaboration avec les services municipaux et surtout à rappeler l'intérêt économique des marchés hebdomadaires amboisiens. En effet, le marché dominical est le plus grand de la région avec 210 commerçants tandis que celui du vendredi rassemble quelques 75 marchands à dominance alimentaire. Christian Guyon a rappelé que les travaux du marché, prévus en 2010, ont été reportés à 2011 suite à une demande de la Direction Départementale des Territoires souhaitant effectuer des études complémentaires pour s'assurer que la digue ne serait pas fragilisée. Depuis, la Ville a reçu le feu vert pour le lancement des travaux. Ils sont prévus dans le courant du deuxième semestre et n'auront que peu d'impact sur l'organisation des marchés. Ces travaux ont pour objectif de créer un réseau d'eaux usées et d'éclairage public, réhabiliter les réseaux d'eaux pluviales et potables, refaire l'électricité et de façon hypothétique l'enrobé de la place. Des travaux d'aménagement paysager des bords de Loire seront réalisés a posteriori dès que le tracé de la Loire à vélo sera arrêté.



Olivier Speich

Originale et colorée, la boutique est une vraie caverne d'Ali baba où on y trouve objets et vêtements exclusifs de créateurs français et européens. Prêt à porter, accessoires de tout genre, arts de la table... Pour Olivier Speich, gérant de la boutique c'est avant tout « une boutique de curiosités ». Ancien pâtissier chocolatier, il décide de reprendre ses études en histoire de l'art puis marketing et décoration d'intérieur. Diplômes en poche, il devient rapidement responsable d'image pour de grandes marques et choisit quelques années après d'ouvrir son propre magasin à Tours. Puis c'est le coup de cœur pour Amboise et il décide de s'y implanter. Ce jeune homme de 27 ans, passionné par son métier, bouillonne d'idées. Pour une idée cadeau originale arrêtez-vous, vous ne serez pas déçu !

103, rue Nationale - Tél. : 06 99 22 20 17

Ouvert hors saison du mercredi au samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h30 à 13h et en saison du mardi au samedi de 10h30 à 19h et le dimanche de 10h à 13h

> Nouveaux commerces

Zen en bulles



Depuis le 4 décembre, d'agréables fragrances nous attirent vers la boutique de savons et d'articles de bain de Sylvie Turquois et Bertrand Thiriet. Des savons, il y en a plein, de toutes les formes et de toutes les couleurs. Grâce à des produits 100 % naturels et artisanaux (à base d'huiles essentielles), Bertrand et Sylvie mettent tout leur savoir-faire dans la création de leurs savons jusque dans la présentation où tout est fait main : bouquets de savons, paniers garnis... Passionnés par leur métier, ils vous conseillent et vous orientent vers le savon qui sera le mieux adapté à votre peau. Pour le plaisir ou pour le soin, ici c'est le royaume des bulles et de la zénitude.

87, rue Nationale

Tél. : 02 47 23 17 12

Ouvert du mardi au samedi

10h-12h30 et 14h30-19h

dimanche 10h-13h

DVM37

La boutique de Fabien Bosse contient un grand choix d'articles et de services. Artisan en réparation de consoles de tous types et toutes marques, il propose également la réparation de téléphones portables (Smart phone et Iphone) et très prochainement celle de PC portables.



Pour les adeptes de jeux vidéo vous pouvez acheter ou vendre des jeux neufs et d'occasion. La boutique dispose aussi d'un « espace découverte de jeux vidéo » où l'on peut tester avant d'acheter ! Vous avez la possibilité aussi de louer des DVD, d'acheter des livres manga d'occasion, des « Air Soft » (répliques d'armes), des télécommandés (voitures, hélicoptères), mais également de dénicher toutes les cartes mémoire existantes pour les appareils photos numériques...

97, rue Nationale

Tél. : 02 47 57 09 72

Ouvert le lundi 14h30-19h, du mardi au samedi 10h-12h30 et 13h30-19h

Tournicoti



Jeune maman, Julienne Brandily s'est trouvée dans le cas de beaucoup d'autres mamans ; malgré l'envie de se faire plaisir, il faut reconnaître que les articles de puériculture sont chers ! Alors Julienne décide d'ouvrir son magasin de dépôt-vente d'articles de puériculture pour les petits de 0 à 12 ans. Vêtements, déco, jouets, petit matériel (poussette, siège auto, lit parapluie...), tout est scrupuleusement vérifié par ses

soins avant d'être mis en vente. Pour déposer vos articles, il faut tout simplement prendre rendez-vous. Vous trouverez également dans sa boutique des doudous, des bavoirs, des coussins... réalisés par des créateurs : « ce sont les petits accessoires originaux qu'on ne trouve pas partout ! ».

121, rue Nationale - Tél. : 02 47 57 83 60

Ouvert le lundi 15h-18h, mardi 9h30-13h et 14h30-19h, mercredi 10h-13h et 14h30-18h30, jeudi 9h30-13h et 14h30-18h30, vendredi 9h30-13h et 14h30-19h, samedi 10h-12h et 14h-19h, dimanche 10h-13h



> Bienvenue à Amboise

La Ville d'Amboise met un point d'honneur à bien accueillir les nouveaux habitants. Le samedi 14 mai prochain, les services municipaux se mobilisent pour offrir aux nouveaux Amboisiens une journée de découverte de la ville. Les personnes arrivées depuis le 2^{ème} semestre 2009 vont recevoir un courrier d'invitation pour les convier à cette manifestation.

Au programme : Accueil du Maire à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, visite commentée en bus des différents lieux communaux, présentation des services de la Ville et découverte de la station biométrique de l'état civil. Pour finir sur un temps de rencontres et d'échanges, les nouveaux arrivants sont invités à apporter leur pique-nique et à se retrouver dans l'enceinte du parc de l'école Richelieu pour un déjeuner sur l'herbe. « Fort du succès de la journée organisée en 2009, il nous a semblé intéressant de compléter ce temps convivial par la visite en bus de la ville », nous explique Valérie Collet, conseillère municipale en charge de l'accueil. « Le pique-nique c'est un petit plus qui nous permet de faire découvrir aux nouveaux Amboisiens un lieu magnifique situé au bord de l'Amasse entre le château et le Clos Lucé avec une vue imprenable sur le coteau. », poursuit-elle. En fonction du nombre de participants, cette demi-journée sera doublée l'après-midi, par une deuxième session de visite. Pour participer à cette rencontre, faites-vous connaître : soit en vous inscrivant via le site Internet de la Ville d'Amboise (www.ville-amboise.fr) soit en répondant au coupon-réponse joint à l'invitation.

Le rendez-vous est donné le samedi 14 mai à l'Hôtel de Ville d'Amboise.



> 14-17 ans, à vos projets !

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Amboise propose aux jeunes âgés de 14 à 17 ans, habitant Amboise, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes et Saint-Ouen-les-Vignes de réaliser une Bourse aux Projets. Cette bourse consiste à effectuer un stage, pendant les vacances scolaires (juillet / août ou à la Toussaint), au sein d'un service municipal ou d'une association de la commune. En contrepartie, le CCAS les aidera à financer un projet correspondant à des critères liés à la mobilité, à une inscription auprès d'une association sportive ou culturelle, à la formation... Les 14-15 ans percevront une bourse de 100 € pour une semaine de stage et les 16-17 ans une bourse de 200 € pour 2 semaines. Les dossiers sont à retirer à compter du 2 mai 2011 dans l'un des lieux suivants : au CCAS d'Amboise, à l'accueil des mairies des communes participantes, au pôle jeunesse Bertrand Schwartz (Ile d'Or), à la MJC ou au centre socio-culturel des Acacias à Amboise ; et à redéposer impérativement au CCAS avant le 6 juin 2011.

Renseignements : **Caroline Boullier - CCAS d'Amboise - Tél. : 02 47 57 77 46**

> État civil

Naissances
Mélina THAUVIN - Louna DENIS GERARD - Mathis BUSSON - Jade LENOIR - Érika SELLIER - Enes SAHIN - Shayna NOURI - Adam EL BOUKHARI - Mila VIVET - Lilya PEYRINET - Lola HUGUET - Lorenzo GROSSI

Mariages
Hüseyin KILICARSLAN et Tugba BAYSAN - Yusuf BOZDAG et Eylem GÖK

Décès
Ginette BRUNEAU épouse LESTABLE 80 ans - Marcel GUIARD 97 ans - Olivette GUÉRIN Vve WALLE 89 ans - Irène MARQUIER Vve LEMERCIER 87 ans - Cécile GUÉGAN Vve DERUELLE 96 ans - Raymonde ODENT Vve ODINOT 96 ans - Raphaël MONTANEZ 85 ans - Geneviève CAMUS 86 ans - Elisabeth MOREIRA 40 ans - Anne-Marie LEDRU épouse PORCHER 87 ans - Marie BLANVILLAIN Vve CHATREFOU 97 ans - Arlette DETENU épouse PRETESEILLE 78 ans - Edith MARVILLE Vve DURAND 87 ans - Jeannine GUÉRIN Vve GUILLOPÉ 82 ans - Elisabeth SAMSON 45 ans - Yvette DUBOIS Vve ARRACHART 88 ans - Roger NÉRON 89 ans - Jeannine BERNARDIN épouse EXANDIER 90 ans - Michel CORPECHOT 77 ans - Raymonde PILON Vve KRASSOUTZKY 90 ans - Rolande PINEL Vve STINLET 76 ans - Raymond MOREAU 90 ans - Jean-Marie THÉODON 59 ans - Micheline PETIT Vve GUILLEBAULT 70 ans - Jean-Pierre LOUARN 62 ans - El Bekkay SALHI 29 ans - Christophe BOUCHEZ 39 ans - Martine GUYON 57 ans - Lucien PETIT 85 ans - Maurice SAINT 88 ans - Eric PRIEUR 48 ans - FOUQUET épouse VAUZELLE Jacqueline 76 ans - Bertrand GAMITO 30 ans

Art & Fenêtres
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

LA GARANTIE D'ÊTRE
100% SATISFAIT,
ÇA C'EST UNIQUE.

EXCLUSIVITÉ
ART ET FENÊTRES
**GARANTIE
À VIE**

ART & FENÊTRES, LA GARANTIE D'ÊTRE SATISFAIT À 100%
POUR EN SAVOIR PLUS
100POUR100SATISFAIT.COM

* Contrat de garantie payant réservé au particulier propriétaire occupant, intervenant après expiration des garanties décennales du fabricant et du poseur. Offre valable pour toute commande passée à compter du 01/02/2011. Voir conditions en magasin.

E.M.R. ZI - 56 rue des Ormes - NAZELLES - 02 47 23 18 05

ensemble,
construisons la maison
qui vous ressemble...

**LOGIS
AMBOISIEN**

32, Place Michel-Debré - 37400 AMBOISE - 02 47 57 22 24
www.logis-amboisien.com

Le conseil malin
de Sébastien FOLIN

«Le store est le plus
naturel des thermostats.»

Bonjour,
c'est Sébastien Folin. Je viens vous parler des Storistes de France et de votre facture d'énergie. Quel rapport ?
Et bien si vos stores, fenêtres et volets sont bien adaptés, vous n'avez ni chaud, ni froid, et donc vos dépenses chauffage ou climatisation sont en chute libre ! D'où l'importance de faire appel à de vrais pros : les Storistes de France.
Storistes de France, la référence.

www.storistes-de-france.com Stores Fenêtres Volets

SARL DELAUNAY STORES
Face au camping - 37150 BLERE • Tél. : 02 47 30 24 30
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 • Le samedi de 9h30 à 12h

> AGENDA

Culture, jeunesse, sport... Prenez date



Animations toute l'année pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville d'Amboise proposent aux seniors un programme d'animations et de sorties qui leur est spécialement réservé :

- 13 avril : visite du musée Maurice Dufresne à Azay-le-Rideau
- 26 mai : exposition de coiffes tourangelles
- 15 juin : sortie en bateau promenade à Saint-Aignan-sur-Cher
- 23 juin : atelier décorations « Galet en Mosaïque »
- 7 juillet : après-midi karaoké
- 21 septembre : visite du musée de l'osier et de la vannerie à Villaines-les-Rochers
- 17 au 21 octobre : tout un programme à l'occasion de la Semaine bleue
- 17 novembre : atelier de fabrication de couronnes de Noël
- 14 décembre : atelier de décoration de Noël (foyer Malétrénne)

Retrouvez toutes les informations sur les prochains magazines, le site Internet de la Ville d'Amboise et dans les médias locaux.

Tarifs : 8 € pour les bénéficiaires des minima-sociaux - 15 € pour les Amboisiens - 20 € pour les non Amboisiens.

CULTURE

> Expositions

Du 25 mars au 27 avril
Exposition des poèmes de Théophile Gautier
Médiathèque Aimé Césaire

Du 1^{er} avril au 29 juin
Exposition de Serge Dubuc
Inauguration : vendredi 1^{er} avril à 18h
Rencontre avec l'artiste le 2 avril et le 7 mai
Rotonde du théâtre Beaumarchais

Du 28 mai au 13 juin
« De l'œil à l'image »
Salle des fêtes Francis Poulenc

> Poésie
Samedi 2 avril de 19h à... pas d'heure !
Nuit de la poésie
Médiathèque Aimé Césaire



> Musique
Samedi 7 mai à 20h30
Soirée Johan de Meij
Orchestre

d'Harmonie d'Amboise
Théâtre Beaumarchais

Du 20 au 22 mai
Festival Open de Brass Bands
Centre-ville

> Musique et danse
Vendredi 8 avril
« Mariage » 19h45 à l'Hôtel de Ville d'Amboise et 20h30 au théâtre Beaumarchais

> Spectacles jeune public
Mardi 10 mai à 18h
« La légende du cocotier »
Théâtre Beaumarchais

Mercredi 11 mai à 15h
« Océanie, collier des dieux »
Allée de Penthièvre

> Spectacle
Dimanche 15 mai à 14h et 18h : « 80% de réussite »
Ecole Richelieu

ANIMATIONS SENIORS

Mercredi 13 avril
Visite du musée Dufresne

Jeudi 26 mai
Exposition de coiffes tourangelles

SPORT ET LOISIRS

> Marche
Dimanche 10 avril
Marche de l'ARCA



> Concours
Samedi 9 et dimanche 10 avril
Concours canin
Ile d'Or

> Rugby
Mercredi 13 avril à 18h
Inauguration du stade de rugby
Lussault-sur-Loire

> On' sport dimanche
Dimanche 17 avril de 10h à 12h30
Tennis
La Fuye ou Île d'Or

Dimanche 15 mai de 10h à 12h30
Course d'orientation
Bois de la Moutonnerie

> Badminton



Samedi 23 et dimanche 24 avril - 7^{ème}
plume de Vinci
Gymnase Ménard

> Festival
Samedi 28 mai
Festival des arts martiaux
Gymnase Ménard

FÊTES ET CÉRÉMONIES

> Cérémonies
Dimanche 24 avril
Journée de la Déportation

Dimanche 8 mai
Cérémonie du souvenir

> Carnaval
Samedi 2 avril
Carnaval des écoles
Centre-ville

> Foires et brocantes
Du 15 au 17 avril
Foire de printemps et fête foraine
Parking du Mail

Du 23 au 25 avril
Foire aux vins de Pâques
Place Michel Debré

Dimanche 8 mai
Brocante de professionnels
Parking du Mail

> Commerces
Samedi 2 avril
Déballage des commerçants
Centre-ville

> Accueil
Samedi 14 mai
Journée des nouveaux arrivants

Venez créer votre future cuisine chez un fabricant traditionnel de mobiliers sur mesure

EXPO PERMANENTE

Z.I. La Boitardière • 37400 AMBOISE
Tél. 02 47 30 53 90 • Fax 02 47 30 58 16 • sarl.cuisam@wanadoo.fr

“La qualité n'est pas forcément chère”

Les Mousquetaires

CENTRE COMMERCIAL
RIVE DROITE

Tous unis contre la vie chère

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

POCE - VAL D'AMBOISE

Un vrai savoir-faire dans le respect de l'environnement et des économies d'énergies

37400-AMBOISE - 31, av. de Tours - 02 47 57 77 30 - www.demeures-de-loire.com

NF Habitat

Althéa DIAGNOSTIC Immobilier

02 47 230 002

Althéa Diagnostic - 8, rue de Verdun 37400 Amboise
contact@althediagnostic.com • www.althediagnostic.com

PLUMB, GAZ, ELECTRICITE, TERMITES, MESURAGE, ERNT, PTE, CONSEILS, THERMOGRAPHIE, QUALITE DE L'AIR, ACCESSIBILITE, AMIANTE